



Assemblée générale

Distr. générale
24 avril 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003*

Titre IV

Coopération internationale pour le développement

Chapitre 17

Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique

(Programme 15 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005)

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	3
A. Organes directeurs	7
B. Direction exécutive et administration	8
C. Programme de travail	10
Sous-programme 1. Coopération économique régionale	10
Sous-programme 2. Recherche et analyse des politiques en matière de développement	16
Sous-programme 3. Développement social	19
Sous-programme 4. Population et développement rural et urbain	27
Sous-programme 5. Environnement et mise en valeur des ressources naturelles	32
Sous-programme 6. Transports, communications, tourisme et développement infrastructurel	37
Sous-programme 7. Statistiques	43

* On trouvera dans le présent fascicule le chapitre 17 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003. Le budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément No 6 aux Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-sixième session (A/56/6/Rev.1)*.

D. Appui au programme.....	46
Annexe	
Montant indicatif des ressources nécessaires	52

Chapitre 17

Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique

(Programme 15 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005)

Vue d'ensemble

- 17.1 Le programme de travail correspondant au présent chapitre a été établi dans le cadre du programme 15 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005 (A/55/6/Rev.1), qui identifie trois thèmes majeurs : a) la promotion de la coopération économique régionale; b) la dépaupérisation dans les zones rurales et urbaines; et c) la protection de l'environnement et l'amélioration de la gestion des ressources naturelles, une attention particulière étant accordée au développement des infrastructures et des systèmes d'information. Il sera exécuté par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP).
- 17.2 L'objectif global du programme consiste à promouvoir le développement économique et social des membres et des membres associés dans la région de l'Asie et du Pacifique. Plus précisément, il s'agira d'aider ces derniers à réagir de façon plus efficace et plus efficiente aux mutations rapides que connaît le monde et à contribuer par là même à une croissance économique soutenue et à un développement durable et équitable dans la région. Ce programme permettra de renforcer les capacités nationales nécessaires pour relever les défis et mettre à profit les possibilités liées à la mondialisation, à la libéralisation et aux technologies de l'information.
- 17.3 Pour atteindre ces objectifs, les principaux thèmes et domaines d'action concrets identifiés dans le plan à moyen terme pour la période 2002-2005 et le programme de l'exercice biennal 2002-2003 intègrent la vision prospective de la CESAP à l'horizon 2005 dans les sept sous-programmes interdépendants et complémentaires, l'accent étant mis sur la dépaupérisation, le renforcement de la position des pays en développement, qui s'affaiblit progressivement en raison du processus de mondialisation, le repérage et le traitement des problèmes et questions économiques et sociaux régionaux émergents dans la région, et l'emploi des technologies de l'information.
- 17.4 Le programme accordera une place importante aux conséquences sur l'environnement du développement socioéconomique, recensera les problèmes et questions émergents qu'il pose et formulera des recommandations de politique générale pour examen et application par les pays membres en vue d'assurer la croissance économique et sociale durable de la région. Ce travail sera accompli en tenant compte des décisions et recommandations découlant des conférences et mandats mondiaux, en particulier la Déclaration du Millénaire, la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, le Sommet mondial pour le développement social, la quatrième Conférence des Nations Unies sur les femmes, la Conférence internationale sur la population et le développement, la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement et la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement, ainsi que le suivi demandé par l'Assemblée générale aux commissions régionales. Les travaux de recherche et d'analyse consacrés aux problèmes économiques et sociaux émergents, aux questions de sexospécificité et aux caractéristiques de la pauvreté seront réalisés en coopération avec les organisations et institutions spécialisées compétentes des Nations Unies et autres organismes internationaux et au moyen des applications des technologies de l'information.
- 17.5 Le programme coordonnera de près les activités et prendra les dispositions nécessaires au niveau régional en application des résultats de la dixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue à Bangkok du 12 au 19 février 2000, et à l'issue de la

quatrième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, qui doit se tenir en 2001, afin de promouvoir le développement du commerce et de se pencher sur d'autres problèmes liés au commerce, tels que les investissements, l'industrie, la technologie et les services de transport. Une attention particulière sera accordée aux besoins des pays les moins avancés, des pays sans littoral et pays insulaires en développement ainsi que des pays à économie en transition, pour les aider à s'intégrer au processus de mondialisation.

- 17.6 Eu égard au fait que la région de l'Asie et du Pacifique abrite deux tiers de la population mondiale vivant en deçà du seuil de pauvreté absolue et compte tenu de la nécessité impérieuse de prendre en compte les considérations d'environnement dans le développement économique et social, le programme donnera plus d'importance à la dépaupérisation, en particulier dans les domaines du développement social, de la population et du développement rural et urbain, et de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Dans ces domaines, le programme encouragera vigoureusement la reconstitution des meilleures pratiques de dépaupérisation dans la région; l'autonomisation des pauvres, des femmes, des jeunes, des handicapés et des personnes âgées; et la participation plus large des organisations non gouvernementales, de la société civile et du secteur privé aux négociations et à l'élaboration des politiques. Il sera étroitement coordonné avec les travaux du Département des affaires économiques et sociales, en particulier pour l'exécution des activités liées au financement du développement, à l'environnement, aux ressources en eau et aux ressources énergétiques, et à l'intégration de la perspective sexospécifique.
- 17.7 Avec l'avènement de la mondialisation et de son acceptation, le problème du développement infrastructurel est devenu une priorité interrégionale. Le programme visera à promouvoir davantage le développement des liaisons de transport terrestre dans tous les pays d'Asie, y compris la péninsule coréenne et le bassin du fleuve Tumen, et entre le reste de l'Asie et l'Europe. La coopération interrégionale dans le domaine du transport se poursuivra en coopération avec les autres commissions régionales, en particulier la Commission économique pour l'Europe (CEE).
- 17.8 Afin de renforcer plus avant la collaboration interinstitutions, la CESAP jouera un rôle proactif au sein de la Réunion de coordination régionale et de ses 10 groupes de travail thématiques, auxquels ont été confiées des tâches correspondant à des questions concrètes à réaliser selon un calendrier précis pour la formulation et l'exécution de programmes et d'activités conjoints. Le programme continuera d'encourager la coopération entre les sous-régions lors des réunions annuelles des chefs du secrétariat des organisations sous-régionales et de la CESAP. De même, la CESAP coordonnera étroitement ses activités avec celles de la CEE dans l'exécution du Programme spécial pour l'économie des pays d'Asie centrale (PSEPAC).
- 17.9 Le programme sera complété par les activités de trois institutions subsidiaires de la CESAP, spécialisées dans le transfert de technologie, la formation de statisticiens officiels, la recherche agricole et la mise en valeur des ressources humaines.
- 17.10 Pour l'exercice biennal 2002-2003, le programme établira également des procédures pour l'évaluation systématique du programme de travail et des projets financés à l'aide de fonds extra-budgétaires afin de renforcer les liens entre la planification, la surveillance et l'évaluation, tant au niveau du programme qu'à celui des projets. À cet égard, on procédera à une évaluation approfondie du sous-programme sélectionné, s'agissant notamment de l'intégration de la perspective sexospécifique.
- 17.11 À sa cinquante-huitième session, en 2002, la Commission entreprendra un examen approfondi de son appareil de conférence, notamment de ses priorités thématiques et de son appareil subsidiaire, poursuivant ainsi ses efforts pour garantir la pertinence du programme pour les pays membres de la région. Il se pourrait que les résultats de cet examen aient une incidence significative sur l'exécution du programme de travail pour l'exercice biennal 2002-2003.

- 17.12 Les ressources à prévoir au présent chapitre pour l'exercice biennal 2002-2003 s'élèvent à 55 204 600 dollars, ce qui représente une augmentation de 793 400 dollars (1,4 %). Les modifications apportées à la répartition des ressources, reproduites plus loin au tableau 17.2, peuvent être récapitulées comme suit :
- a) Organes directeurs : diminution de 80 600 dollars, imputable pour l'essentiel à la réduction des besoins en personnel temporaire pour assurer le service des séances de la Commission et au titre des voyages du personnel;
 - b) Direction exécutive et administration : augmentation de 291 100 dollars, imputable principalement aux éléments ci-après : i) la création d'un poste P-4 et d'un poste d'agent local. Les fonctions du titulaire du poste P-4 consistent à élaborer des politiques et à assurer la coordination et la gestion d'ensemble du site Web de la CESAP. Le titulaire du poste d'agent local aura principalement pour tâche d'appuyer la coordination et la gestion d'ensemble du site Web; ii) le redéploiement d'un poste d'agent local du sous-programme 1, afin de renforcer la capacité du secrétariat à fournir des supports de promotion et des produits multimédias; iii) les besoins supplémentaires en services de consultants afin d'établir des analyses indépendantes sur l'intégration d'une perspective sexospécifique et sur la pertinence et l'utilité de certains des produits et/ou services fournis par le secrétariat; et iv) les besoins supplémentaires en ce qui concerne les déplacements du personnel et l'impression à l'extérieur de supports d'information publique;
 - c) Programme de travail : augmentation de 500 400 dollars tenant essentiellement aux éléments ci-après : i) redéploiement de sept postes d'agent local de l'appui au programme à divers sous-programmes au titre du programme de travail en vue de renforcer l'appui fourni à ces sous-programmes sous forme de technologies de l'information; ii) redéploiement d'un poste d'agent local du programme de travail à la rubrique « Direction exécutive et administration » afin de renforcer les services d'information de la CESAP; et iii) besoins supplémentaires au titre des consultants, des groupes spéciaux d'experts et de l'impression à l'extérieur;
 - d) Appui au programme : augmentation de 82 500 dollars, représentant l'effet net des augmentations et diminutions ci-après : i) diminution liée au redéploiement de sept postes d'agent local afin de renforcer les services d'appui fournis sous forme de technologies de l'information à divers sous-programmes relevant du programme de travail; ii) augmentation imputable à la création d'un poste P-4 et d'un poste d'agent local afin d'appuyer les opérations du SIG, ainsi qu'au reclassement de P-3 à P-4 du poste de chef du Groupe des services de conférence; iii) augmentations imputables aux besoins supplémentaires concernant l'achat du matériel de traitement des données, les voyages du personnel, les consultants, et les fournitures et accessoires; et iv) un nouveau montant de 57 700 dollars représentant la contribution de la CESAP aux arrangements arrêtés pour la Thaïlande au titre du Plan de sécurité interinstitutions.
- 17.13 On estime que, durant l'exercice biennal, des fonds extrabudgétaires d'un montant de 22 409 300 dollars provenant de diverses sources serviront à compléter les ressources imputées au budget ordinaire, essentiellement afin de financer l'organisation d'ateliers et de séminaires, de fournir des services consultatifs, d'échanger les pratiques optimales et de stimuler les contacts dans divers autres domaines relevant du programme de travail.
- 17.14 La répartition en pourcentage des ressources au présent chapitre est indiquée au tableau 17.1.

Tableau 17.1

Répartition des ressources par grande rubrique, en pourcentage

<i>Rubrique</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
A. Organes directeurs	1,5	–
B. Direction exécutive et administration	4,8	2,0
C. Programme de travail		
Sous-programme 1. Coopération économique régionale	8,3	16,0
Sous-programme 2. Recherche et analyse des politiques en matière de développement	7,1	3,0
Sous-programme 3. Développement social	5,8	8,0
Sous-programme 4. Population et développement rural et urbain	5,5	16,0
Sous-programme 5. Environnement et mise en valeur des ressources naturelles	9,0	10,0
Sous-programme 6. Transports, communications, tourisme et développement des infrastructures	7,0	10,0
Sous-programme 7. Statistiques	4,0	3,0
Total partiel C)	46,7	66,0
D. Appui au programme	47,0	32,0
Total	100,0	100,0

Tableau 17.2

Prévisions de dépenses, par grande rubrique

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

<i>Rubrique</i>	<i>1998-1999 Dépenses effectives</i>	<i>2000-2001 Crédits ouverts</i>	<i>Augmentation</i>		<i>Total avant réévaluation des coûts</i>	<i>Rééva- luation des coûts</i>	<i>2002-2003 Dépenses prévues</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pour- centage</i>			
Organes directeurs	531,0	903,5	(80,6)	(8,9)	822,9	18,9	841,8
Direction exécutive et administration	3 074,1	2 360,7	291,1	12,3	2 651,8	62,0	2 713,8
Programme de travail	26 141,7	25 206,0	500,4	1,9	25 706,4	519,4	26 225,8
Appui au programme	24 609,4	25 941,0	82,5	0,3	26 023,5	224,2	26 247,7
Total (1)	54 356,2	54 411,2	793,4	1,4	55 204,6	824,5	56 029,1

2) *Fonds extrabudgétaires*

<i>Objet de dépense</i>	<i>1998-1999 Dépenses effectives</i>	<i>2000-2001 Dépenses estimatives</i>	<i>2002-2003 Dépenses prévues</i>
Total (2)	23 870,4	23 251,3	22 409,3
Total [(1) + (2)]	78 226,6	77 662,5	78 438,4

Tableau 17.3

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
D-1/2	12	12	–	–	–	–	12	12
P-1 à P-5	160	162	1	–	13	6	174	168
Total partiel	173	175	1	–	13	6	187	181
Agents des services généraux	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel	295	297	1	–	41	43	337	340
Total	468	472	2	–	54	49	524	521

A. Organes directeurs
Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 822 900 dollars

- 17.15 La Commission, qui comptait 52 membres et 9 pays et territoires membres associés en 2000, assure la direction d'ensemble des travaux du secrétariat et rend compte au Conseil économique et social. Elle tient une session annuelle de six jours ouvrables au maximum, constituée d'un segment hauts responsables suivi d'un segment ministériel. L'appareil intergouvernemental subsidiaire de la Commission comprend trois comités thématiques (Comité de la coopération économique régionale, Comité de l'environnement et de la mise en valeur des ressources naturelles et Comité d'action socioéconomique pour la dépaupérisation rurale et urbaine); deux autres comités (Comité des transports, des communications, du tourisme et du développement infrastructurel et Comité de statistique) et deux organes spéciaux (Organe spécial des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral et Organe spécial des pays insulaires en développement du Pacifique). Sous réserve de l'approbation de la Commission, des conférences ministérielles ad hoc et des réunions intergouvernementales ad hoc pourront également être organisées au cours de l'exercice biennal. En plus des organes subsidiaires de la Commission, un Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission se réunit une fois par mois pour conseiller et assister le Secrétaire exécutif dans l'exercice de ses fonctions, et assurer la liaison entre la Commission et le secrétariat. Les réunions de la Commission, de ses comités et des organes spéciaux se tiennent normalement au Centre de conférence des Nations Unies à Bangkok. Si une réunion se tient dans une autre ville sur l'invitation d'un gouvernement membre, toutes les dépenses supplémentaires y afférentes sont prises en charge par le pays hôte.
- 17.16 En 1996 et 1997, la Commission a examiné l'orientation thématique de son appareil et de ses programmes intergouvernementaux, dont la responsabilité lui avait été confiée par l'Assemblée générale dans sa résolution 48/2 du 23 avril 1992 et qui avait été mis en place en 1994. À sa cinquante-troisième session, en avril 1997, la Commission a reconnu que les avantages de l'approche thématique l'emportaient sur ses inconvénients et a considéré qu'il valait mieux procéder par évolution que par voie de changements radicaux. À cet égard, elle a estimé que la meilleure solution consisterait à consolider les avantages éventuellement obtenus et à remanier, selon que de besoin, les comités et sous-programmes là où il pouvait être utile de réorganiser les domaines de programme et de définir plus nettement les orientations. Tel a surtout semblé être le cas pour les thèmes « dépaupérisation » et « environnement et développement durables ». La Commission a décidé de

conserver l'appareil comportant cinq comités et d'apporter des modifications à deux comités thématiques de manière à en cerner plus étroitement les orientations, à savoir le Comité d'action socioéconomique pour la dépaupérisation rurale et urbaine et le Comité de l'environnement et de la mise en valeur des ressources naturelles, respectivement, sous leur nouvelle désignation. La Commission a également décidé de conserver les deux organes spéciaux des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral, et des pays insulaires en développement du Pacifique.

- 17.17 L'appareil intergouvernemental ainsi modifié de la Commission a décidé de ramener de 70 jours à 48 la durée des réunions des organes délibérants par exercice biennal. Il a également décidé de ramener de 15 à 5 le nombre maximum de réunions intergouvernementales ad hoc par année civile ainsi que de ramener de 100 à 25 au maximum le nombre total de jours consacrés aux réunions. Afin d'encourager des échanges de vues plus approfondis et interactifs, l'organisation d'une session officielle réunissant les chefs de délégation durant le segment ministériel de la Commission a été introduit en 1998.
- 17.18 À sa cinquante-huitième session, en 2002, la Commission entreprendra un examen approfondi de son appareil intergouvernemental, y compris en ce qui concerne les priorités thématiques et l'appareil subsidiaire, dans le cadre de ses efforts continus pour faire en sorte que les programmes répondent bien aux besoins des pays membres de la région.

Tableau 17.4

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003
		(avant réévaluation des coûts)		
Budget ordinaire				
Autres rubriques	903,5	822,9	–	–
Total	903,5	822,9	–	–

- 17.19 Le montant de 822 900 dollars correspond aux dépenses afférentes aux réunions de la Commission, des comités et autres organes intergouvernementaux. Ce montant doit permettre, notamment, de couvrir le coût du personnel chargé d'assurer le service des conférences, les services d'édition durant les périodes de pointe, les travaux d'impression à l'extérieur, les fournitures et accessoires et les dépenses de représentation. La diminution de ce montant tient compte des données d'expérience récentes en ce qui concerne les frais de voyage et autres dépenses de personnel.

B. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 2 651 800 dollars

- 17.20 Le Secrétaire exécutif de la CESAP est le chef du secrétariat. Il assure la direction, la supervision et l'administration d'ensemble du secrétariat et veille à ce que la Commission joue un rôle de premier plan dans le développement économique et social de la région. À cette fin, il encourage l'adoption d'une stratégie appropriée, s'entretient des questions de fond et des sujets de préoccupation de la Commission avec les États membres et les États membres associés, les départements ou bureaux du Secrétariat de l'ONU, les institutions spécialisées, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales et d'autres organes, selon qu'il convient. D'autre part, il assiste, conseille et tient le Secrétaire général au courant des questions qui concernent la Commission et lui

apporte son concours et ses conseils en la matière, et exécute toute tâche particulière dont il peut être chargé par le Secrétaire général.

- 17.21 Dans l'exercice de ses attributions, le Secrétaire exécutif bénéficie du concours du Secrétaire exécutif adjoint. Le Secrétaire exécutif adjoint conseille le Secrétaire exécutif sur toutes les questions de fond qui concernent le secrétariat et aide le Secrétaire exécutif à superviser l'ensemble du programme de la CESAP, ainsi qu'à planifier, coordonner, orienter et gérer ses activités. En outre, le Secrétaire exécutif adjoint exécute toute autre tâche dont le charge le Secrétaire exécutif.
- 17.22 L'Administrateur général appuie le programme de travail, en particulier s'agissant des questions de caractère multisectoriel. Plus spécialement, l'Administrateur principal coordonne et supervise les activités de coopération menées par la CESAP avec d'autres organismes des Nations Unies et institutions spécialisées dans le cadre de la Réunion de coordination régionale et il engage des consultations et mène des activités de coopération avec d'autres organisations et programmes sous-régionaux, y compris les réunions consultatives annuelles des chefs des organisations sous-régionales, coordonne la contribution du secrétariat au PSEPAC. L'Administrateur principal entreprend également toutes autres activités spéciales qui lui sont confiées par le Secrétaire exécutif.
- 17.23 Le Bureau du Secrétaire exécutif comprend le Groupe des services d'information, qui joue un double rôle. Il fait fonction de service d'information pour le compte de la CESAP, et il a également été désigné, au nom du Département de l'information, comme centre d'information des Nations Unies pour le Cambodge, Hong Kong, la République démocratique populaire lao, la Malaisie, Singapour, la Thaïlande et le Viet Nam. Le Groupe des services d'information couvre l'ensemble des activités de la Commission ainsi que les réunions et manifestations des Nations Unies tenues au siège de la Commission, afin de présenter une image cohérente de l'Organisation des Nations Unies et de sensibiliser le public à l'action économique et sociale de l'ONU dans la région. Il diffuse en outre, localement et sur le plan régional, les matériaux d'information produits par le Département de l'information.

Tableau 17.5

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003 (avant réévaluation des coûts)	2000-2001	2002-2003
Budget ordinaire				
Postes	2 139,9	2 330,8	17	20
Autres rubriques	220,8	321,0	–	–
Total	2 360,7	2 651,8	17	20
Fonds extrabudgétaires	45,7	60,5	2	1

- 17.24 L'augmentation de 190 900 dollars au titre des postes correspond à i) la création d'un poste P-4 et d'un poste d'agent local; le titulaire du poste P-4 élabore les orientations et est chargé de l'ensemble des activités de coordination et de gestion du site Web de la CESAP; le titulaire du poste d'agent local est chargé d'appuyer la coordination, la gestion et l'exploitation du site Web; et ii) le redéploiement interne d'un poste d'agent local du sous-programme 1 en vue de renforcer les activités d'information de la CESAP. L'augmentation de 100 200 dollars aux autres rubriques correspond à la nécessité de faire appel à des services supplémentaires de consultants afin d'établir des analyses indépendantes sur l'intégration d'une perspective sexospécifique dans les activités et

sur la pertinence et l'utilité de certains domaines de programme, aux déplacements du personnel ainsi qu'à la production et à l'impression à l'extérieur de supports d'information.

C. Programme de travail

Tableau 17.6

Prévisions de dépenses, par sous-programme

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003
		(avant réévaluation des coûts)		
Budget ordinaire				
1. Coopération économique régionale	4 662,7	4 607,9	38	37
2. Recherche et analyse des politiques en matière de développement	3 773,7	3 935,5	28	29
3. Développement social	3 111,2	3 228,8	22	24
4. Population et développement rural et urbain	3 020,2	3 039,2	22	22
5. Environnement et mise en valeur des ressources naturelles	4 816,5	4 878,2	36	37
6. Transports, communications, tourisme et développement des infrastructures	3 563,7	3 674,4	27	29
7. Statistiques	2 258,0	2 342,4	21	22
Total	25 206,0	25 706,4	194	200
Fonds extrabudgétaires	14 471,4	15 113,5	38	31

Sous-programme 1 Coopération économique régionale

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 4 607 900 dollars

- 17.25 Le sous-programme relève de la responsabilité de la Division du commerce international et de l'industrie. Le programme de travail a été formulé sur la base du sous-programme 1 du programme 15 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005.

Tableau 17.7 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif : Favoriser la coopération économique, qui a un rôle essentiel à jouer pour réduire les déséquilibres économiques et aider les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, les pays sans littoral et les petits États insulaires en développement, ainsi que les pays en transition, à s'intégrer véritablement à l'économie régionale et mondiale.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Plus grande capacité des pays à mener des négociations efficaces dans le cadre du système commercial multilatéral et à promouvoir la coopération sous-régionale et régionale en matière de commerce.

a) i) Niveau des échanges commerciaux et des flux d'investissement à l'échelon interrégional;
ii) Nombre de pays de la région ayant entrepris de réorienter leurs politiques et de

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

<p>b) Meilleur accès aux moyens d'action susceptibles d'améliorer le développement et la restructuration industriels, grâce à une participation du secteur privé et des femmes.</p>	<p>mettre en place ou de renforcer leurs capacités institutionnelles en vue de développer le commerce à l'intérieur de la région et avec les autres régions;</p> <p>iii) Nombre d'activités entreprises en coopération avec la Banque asiatique de développement, la CNUCED, le CCI, l'OMC, l'ONUDI et les organisations sous-régionales;</p> <p>iv) Écho favorable reçu des utilisateurs des produits et services de la CESAP concernant la mise en place de capacités nationales;</p> <p>v) Nombre de participants ayant indiqué que les réunions et sessions de formation organisées par la CESAP ont sensiblement contribué au renforcement de leurs capacités.</p>
<p>c) Renforcement des capacités et de l'infrastructure institutionnelle des pays dans le domaine des technologies de l'information et sur le plan de l'utilisation, notamment par les petites et moyennes entreprises, de technologies de qualité et sans danger pour l'environnement.</p>	<p>b) i) Meilleure prise en compte des possibilités qu'offre la participation des femmes et du secteur privé aux mesures visant à renforcer le développement et la restructuration industriels;</p> <p>ii) Nombre de pays participant aux travaux des organes délibérants et des réunions intergouvernementales indiquant que les activités de la CESAP leur ont permis de mieux connaître les options possibles pour renforcer le développement et la restructuration de leur secteur industriel.</p>
	<p>c) i) Nombre de pays participant aux travaux des organes délibérants et des réunions intergouvernementales indiquant qu'ils ont renforcé leurs capacités et leur infrastructure institutionnelle dans le domaine des technologies de l'information, ainsi que sur le plan de l'utilisation, notamment par les petites et moyennes entreprises, de technologies de qualité et sans danger pour l'environnement;</p> <p>ii) Nombre d'activités entreprises en collaboration avec le Centre pour les transferts de technologie en Asie et dans le Pacifique en matière de transfert d'écotechnologie;</p> <p>iii) Nombre d'activités qui ont été menées par des institutions préconisant des pratiques</p>

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
	optimales en matière d'utilisation d'écotechnologies par les petites et moyennes entreprises, et ont bénéficié d'une assistance de la CESAP.
d) Développement de la coopération régionale et de la mise en place de réseaux pour promouvoir les exportations et favoriser l'efficacité commerciale et le commerce électronique.	d) i) Nombre de programmes de formation consacrés à la promotion du commerce régional; ii) Nombre accru d'activités menées par des organismes de promotion du commerce dans la région en faveur de l'introduction du commerce électronique dans les petites et moyennes entreprises.

Facteurs externes

- 17.26 Pour que le sous-programme atteigne ses objectifs et produise les résultats escomptés, les conditions suivantes devront être réunies : a) les États Membres devront être disposés à appliquer les recommandations de la CESAP; b) les fonds extrabudgétaires nécessaires devront être disponibles à temps; c) les infrastructures informatiques nécessaires devront être en place aux fins de la création de réseaux et des cours de formation devront être dispensés dans ce domaine; d) le secteur privé devra participer activement à la réalisation du sous-programme dans le cadre de partenariats; e) les gouvernements des États Membres devront encourager la participation active des femmes aux activités visant à développer et à restructurer le secteur industriel; f) la Banque asiatique de développement, la CNUCED, le CCI, l'OMC, l'ONUDI et les organisations sous-régionales de la région devront être prêts à coopérer et s'engager résolument à cet effet.

Produits

- 17.27 Au cours de l'exercice biennal 2002-2003, il est prévu de fournir les produits suivants :
- a) Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)
 - i) Service fonctionnel à des réunions : séances plénières de la Commission et séances de comités (16); séances plénières du Comité de la coopération économique régionale (6); séances plénières du Comité permanent de l'Accord de Bangkok (12); séances plénières du Groupe directeur du Comité de la coopération économique régionale (12);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Comité de la coopération économique régionale (1); rapports sur des questions liées au commerce et à l'industrie (2); rapport du groupe directeur du Comité de la coopération économique régionale (1); Comité de la coopération économique régionale : rapports sur des questions ayant trait au commerce, aux investissements, à l'industrie et à la technologie (2); rapport du groupe directeur du Comité de la coopération économique régionale (1); Comité permanent de l'Accord de Bangkok : rapports (2); groupe directeur du Comité de la coopération économique régionale : rapports sur des questions ayant trait au commerce, aux investissements, à l'industrie et à la technologie (2); réunion consultative des chefs de secrétariat des organisations sous-régionales et de la CESAP : rapports (2);
 - iii) Réunion de cinq groupes spéciaux d'experts sur les questions suivantes : formulation de politiques et de stratégies cohérentes aux fins de l'intégration économique régionale (1);

questions nouvelles dont s'occupe l'Organisation mondiale du commerce en ce qui concerne la libéralisation du commerce et ses conséquences pour les pays défavorisés (1); promotion des petites et moyennes entreprises dont les activités sont axées sur l'exploitation et l'exportation de ressources naturelles, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté en Asie (1); utilisation des technologies de l'information pour promouvoir l'accès des petites et moyennes entreprises aux écotechnologies (1); facilitation du commerce et commerce électronique (1);

- b) Produits de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
 - i) Publications en série : *Current Issues on Industry, Trade and Technology* (2); *Directory of Trade and Investment-related Organizations of Developing Countries in Asia and the Pacific* (1); *Industrial and Technological Development Bulletin for Asia and the Pacific* (2); *TISNET Trade and Investment Information Bulletin* (24);
 - ii) Publications isolées : cadre intégré pour le développement global de la sous-région du bassin du Mékong (1); pratiques optimales dans le domaine de la promotion et de la réalisation des investissements dans certains pays à économie en transition et parmi les moins avancés (1); pratiques optimales en matière d'utilisation des technologies de l'information dans les microentreprises rurales dans l'optique de la dépaupérisation (1); incidences de la mondialisation, et notamment des technologies de l'information, sur la diversification industrielle et l'amélioration de la compétitivité du secteur manufacturier : problèmes et perspectives au XXI^e siècle (1); accroissement de la compétitivité à l'exportation des producteurs et exportateurs de produits de base (1); principaux problèmes que pose le système commercial multilatéral aux pays en développement : perspectives régionales (1); promotion du secteur agro-industriel et des autres secteurs reposant sur l'exploitation des ressources naturelles dans les pays en développement aux fins de la dépaupérisation et d'une plus grande participation des femmes dans le secteur industriel (1); renforcement de la compétitivité des petites et moyennes entreprises dans le contexte de la mondialisation au moyen de pépinières d'entreprises technologiques et de parcs scientifiques (1); examen des enseignements tirés de l'expérience des pays en matière d'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (1); renforcement des capacités de développement industriel et de restructuration de certains secteurs par la réforme des politiques relatives au commerce et aux investissements (1); renforcement de l'infrastructure institutionnelle et du partenariat entre les parties prenantes aux fins de la mise en valeur des ressources humaines dans le domaine des technologies de l'information (1); cas réussis de mise au point et de transfert d'écotechnologie au profit des petites et moyennes entreprises dans l'optique du développement durable (1);
 - iii) Document d'information destiné à la Foire commerciale internationale de l'Asie et du Pacifique, 2002 (1);
 - iv) Documents techniques : Manuel des affaires pour la sous-région du bassin du Mékong (1); établissement et diffusion de documents techniques pour répondre à des demandes émanant des secteurs public et privé et des organisations non gouvernementales (2); manuels de négociation pour l'Asie et le Pacifique (2);
 - v) Ressources audiovisuelles : page d'accueil sur le Web de la CESAP, consacrée aux politiques commerciales, à la promotion du commerce, à la facilitation des échanges, à l'industrie et à la technologie (24);
- c) Coopération internationale, coordination et liaison (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) : collaboration avec des organisations intergouvernementales et internationales, notamment l'Association de coopération économique Asie-Pacifique/Conférence de coopération écono-

mique du Pacifique, l'Union asiatique de compensation, la Banque asiatique de développement, la Société asiatique de réassurance, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), l'Organisation de coopération économique (OCE), le Forum du Pacifique-Sud, l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR), la Communauté du Pacifique, le Forum économique mondial et l'OMC ainsi que des organisations non gouvernementales; collaboration avec les commission régionales dans les domaines du commerce, des investissements, de l'industrie et de la technologie en vue de développer les liens interrégionaux et de promouvoir l'échange d'informations et la coopération; collaboration avec les organes des Nations Unies et les institutions spécialisées, y compris la Commission de la science et de la technique au service du développement, la CNUCED, le PNUD, la FAO, l'ONUDI, le CCI et la Banque mondiale; appui technique et en matière de gestion au réseau régional de la machine agricole; appui technique et fonctionnel au Programme spécial des Nations Unies pour l'économie des pays d'Asie centrale (PSEPAC), et à la coopération économique Bangladesh-Inde-Myanmar-Sri Lanka-Thaïlande (BIMST-EC) et, notamment, participation au groupe de travail du PSEPAC sur la restructuration des industries manufacturières en vue de la création d'entreprises compétitives au niveau international; appui technique et fonctionnel au Programme de développement de la consultante technique en Asie et dans le Pacifique; appui technique et fonctionnel au Centre Asie-Pacifique pour le transfert de technologie; appui technique et fonctionnel au réseau d'information sur les échanges et les investissements de la CESAP;

- d) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
 - i) Services consultatifs dans les domaines suivants : renforcement des capacités institutionnelles et adoption d'un climat favorisant la gestion de la qualité dans les petites et les moyennes entreprises; renforcement des capacités institutionnelles et formulation de politiques concernant le transfert de technologie de l'information aux fins d'accroître la compétitivité et l'efficacité du commerce; promotion des investissements étrangers directs dans des groupes de pays défavorisés; promotion du développement et de la restructuration industriels grâce à des réformes des politiques relatives au commerce et aux investissements;
 - ii) Cours de formation, séminaires et ateliers : ateliers nationaux sur la promotion des exportations de produits de base mettant l'accent sur l'intégration des femmes; promotion du commerce intrarégional grâce à des foires et séminaires commerciaux mettant l'accent sur l'intégration des femmes; ateliers régionaux et nationaux sur la promotion de pépinières technologiques aux fins de l'amélioration de la compétitivité des petites et moyennes industries; ateliers régionaux et nationaux sur la facilitation des échanges et le commerce électronique; séminaire régional sur l'élaboration d'un cadre intégré pour le développement global de la sous-région du bassin du Mékong; séminaire régional/ateliers nationaux sur les pratiques optimales en matière de promotion et de réalisation d'investissements dans certains pays à économie en transition et parmi les moins avancés; séminaire régional de formation sur la promotion du commerce et des échanges à l'aide des technologies de l'information; atelier régional sur le renforcement des infrastructures institutionnelles et des partenariats avec les parties prenantes, aux fins de la mise en valeur des ressources humaines dans le domaine des technologies de l'information, l'accent étant mis sur l'intégration des femmes; séminaire de promotion de la coopération intra et interrégionale en matière de commerce et d'investissements; séminaires/cours de formation sur les agro-industries rurales et les technologies de l'information au service de la lutte contre la pauvreté et de la participation des femmes au secteur industriel; séminaires sur le développement du secteur privé et les stratégies des entreprises dans la sous-région du bassin du Mékong; cours de formation sur la né-

gociation et le transfert d'écotechnologie et sur le renforcement des systèmes de gestion de l'environnement à l'intention des petites et moyennes entreprises; cours de formation sur la planification et l'élaboration de projets d'investissement et organisation de forums d'investissement pour les pays de la péninsule indo-chinoise; ateliers de formation/séminaires sur les accords de l'OMC et sur l'adhésion à l'OMC;

- iii) Projets sur le terrain : projet de renforcement des capacités des entreprises dans certains pays à économie en transition et parmi les moins avancés, en vue de renforcer leur compétitivité à l'exportation (y compris des séminaires, ateliers et services consultatifs).

Tableau 17.8

Ressources nécessaires : sous-programme 1

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003 (avant réévaluation des coûts)	2000-2001	2002-2003
Budget ordinaire				
Postes	4 410,6	4 355,6	38	37
Autres rubriques	252,1	252,3	–	–
Total	4 662,7	4 607,9	38	37
Fonds extrabudgétaires	3 057,1	3 652,5	5	5

- 17.28 La diminution au titre des postes (55 000 dollars) résulte du redéploiement d'un poste d'agent local à la rubrique Direction exécutive et administration, en vue de renforcer les activités de la CESAP dans le domaine de l'information.

**Sous-programme 2
Recherche et analyse des politiques en matière de développement**

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 3 935 500 dollars

- 17.29 Le sous-programme relève de la responsabilité de la Division de la recherche et de l'analyse des politiques en matière de développement. Le programme de travail a été formulé sur la base du sous-programme 2 du programme 15 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005.

Tableau 17.9

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif : Axer les travaux de recherche et d'analyse sur les facteurs et perspectives de reprise économique et de croissance durable dans les pays de la CESAP, en particulier sur les problèmes qui se posent aux pays de la région et les possibilités qui s'offrent à eux dans le contexte du processus de mondialisation et de libéralisation et de l'évolution des technologies de l'information.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Capacité accrue des pays de traiter les problèmes découlant de la mondialisation et de la libéralisation et de saisir les occasions qui s'offrent à eux dans ce contexte.

b) Sensibilisation accrue aux corrélations entre les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement et amélioration des politiques de lutte contre la pauvreté et de développement durable.

c) Renforcement des capacités nationales des pays les moins avancés, des pays sans littoral et des pays insulaires en développement ainsi que des pays à économie en transition de la région pour qu'ils soient à même de bien présenter leurs problèmes dans les forums sous-régionaux et régionaux, s'agissant notamment des politiques macroéconomiques et des réformes économiques.

a) i) Mesure dans laquelle les politiques macroéconomiques appropriées préconisées par la CESAP ont été prises en compte aux niveaux national et régional;

ii) Mesure dans laquelle les services consultatifs, les services de formation et l'assistance technique dans le domaine du renforcement des capacités ont aidé les gouvernements à faire face à l'évolution de la situation au niveau mondial.

b) i) Mesure dans laquelle les gouvernements, les organisations régionales et les instituts de recherche ont utilisé les résultats des recherches concernant les politiques de lutte contre la pauvreté et de développement durable et les études sur les questions macroéconomiques;

ii) Nombre d'utilisateurs de publications et de documents de la CESAP et de sa page d'accueil indiquant, dans les formules d'évaluation, que l'analyse et les mesures préconisées ont accru leurs connaissances des corrélations entre les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement et contribué à améliorer les politiques de lutte contre la pauvreté et de développement durable.

c) i) Contribution des services consultatifs au renforcement des capacités nationales des pays les moins avancés, des pays sans littoral et des pays insulaires en développement, ainsi que des pays à économie en transition, leur ayant permis de mieux présenter leurs problèmes dans les forums sous-régionaux et régionaux, s'agissant notamment des politiques macroéconomiques et des réformes économiques;

ii) Nombre accru de décisions et de recommandations adoptées dans les forums sous-régionaux et régionaux pour faire face aux problèmes actuels et aux questions nouvelles qui se posent aux pays les moins avancés, aux pays sans littoral et aux pays insulaires en développement, ainsi qu'aux pays en transition.

Facteurs externes

- 17.30 Pour que le sous-programme atteigne ses objectifs et produise les résultats escomptés, les conditions suivantes devront être réunies : a) la communauté internationale devra consentir un effort vigoureux en vue de fournir une assistance aux pays désavantagés de la région; b) la communauté internationale devra se préoccuper davantage de lutter contre la pauvreté et de promouvoir le développement durable; c) la capacité des pays de mettre en oeuvre des politiques macroéconomiques conformes aux orientations recommandées ne devra pas être entravée par une évolution défavorable; d) il faudra disposer de ressources extrabudgétaires suffisantes pour financer les programmes de coopération technique; e) les moyens d'action à retenir pour faire face aux problèmes actuels et nouveaux découlant de la mondialisation devront faire l'objet d'un consensus; f) la communauté internationale devra s'efforcer d'instaurer un système financier international plus stable.

Produits

- 17.31 Au cours de l'exercice biennal 2002-2003, il est prévu de fournir les produits suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
 - i) Services fonctionnels aux réunions : séances plénières de la Commission et séances de comités (16); réunions officieuses sur les pays les moins avancés, les pays insulaires en développement du Pacifique et les pays à économie en transition (4); séances plénières du Comité de coopération économique régionale (6); séances plénières du Comité de l'environnement et de la mise en valeur des ressources naturelles (6); séances plénières de l'Organe spécial des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral (4); séances plénières de l'Organe spécial des pays insulaires en développement du Pacifique (4);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants :
 - a. Commission : rapport de l'Organe spécial des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral (1); rapport de l'Organe spécial des pays insulaires en développement du Pacifique (1); rapport sur la situation économique actuelle et les questions de politique générale (2);
 - b. Organe spécial des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral : rapport sur les questions ayant trait aux pays les moins avancés et aux pays en développement sans littoral (2);
 - c. Organe spécial des pays insulaires en développement du Pacifique : rapport sur les questions ayant trait aux pays insulaires en développement du Pacifique (2);
 - iii) Réunions de quatre groupes spéciaux d'experts sur les questions suivantes : questions et politiques de développement (2); conséquences à long terme des modes de développement du système financier pour le développement économique (1); intégration de la dynamique démographique dans les politiques de développement (1).
 - b) Produits de fonds (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
 - i) Publications en série : *Asia-Pacific Development Journal* (4); *Development Papers* (2); *Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique* (2);
 - ii) Publications isolées : Renforcement des capacités de gestion macroéconomique des pays en transition face à la mondialisation (1); modèles de filets de sécurité et de protection sociale d'un coût avantageux (sous forme électronique) (1); surveillance et contrôle financiers dans la région de la CESAP (1); mondialisation et développement

- durable (sous forme électronique) (1); réformes macroéconomiques dans les pays les moins avancés (1); stratégies destinées à permettre l'accès de bénéficiaires de microfinancements à des modes de financement plus classiques (1);
- iii) Brochures sur des programmes de cyberformation : accès aux conférences virtuelles consacrées aux corrélations entre les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement et l'amélioration des politiques de lutte contre la pauvreté et le développement durable (2);
 - iv) Manifestations spéciales : lancement de la publication annuelle *Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique* dans certains pays membres de la CESAP et dans les organismes des Nations Unies (2);
 - v) Productions audiovisuelles : page d'accueil de la CESAP sur la recherche et l'analyse des politiques en matière de développement (8 mises à jour); conférence virtuelle sur les corrélations entre les aspects économiques et environnementaux du développement et l'amélioration des politiques de développement durable (1); conférence virtuelle sur les corrélations entre les aspects économiques et sociaux du développement et l'amélioration des politiques de lutte contre la pauvreté (1).
- c) Coopération internationale et coordination et liaisons interinstitutions (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires). Collaboration avec les comités interinstitutions et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales de la région s'occupant des questions, stratégies et politiques de développement économique; collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales, la CEE, la CNUCED, la Banque mondiale, le FMI et la Banque asiatique de développement sur les questions et politiques de développement, y compris celles qui ont trait à la mondialisation; collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales dans le cadre des travaux du Comité des politiques de développement et du projet LINK; collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales et la CNUCED concernant le suivi de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés; collaboration avec le secrétariat du Forum et le secrétariat de la Communauté du Pacifique sur les questions relatives aux pays insulaires en développement du Pacifique; collaboration avec la Banque mondiale, le FMI et la Banque asiatique de développement sur les questions relatives aux pays les moins avancés, aux pays sans littoral et aux pays insulaires en développement ainsi qu'aux pays à économie en transition; collaboration avec les organes des Nations Unies et institutions intergouvernementales, notamment la Commission du développement durable, le PNUE, le Programme de coopération dans le domaine de l'environnement pour l'Asie du Sud, le Programme régional sur l'environnement dans le Pacifique Sud et la Commission du Mékong pour les questions relatives à la prise en compte des questions d'environnement dans les décisions économiques; collaboration avec les organes des Nations Unies, les institutions spécialisées et les organisations intergouvernementales, notamment le PNUD, UNIFEM, l'OIT, l'UNESCO, la FAO, la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et des questions, stratégies et politiques sociales; appui technique et fonctionnel au Programme spécial pour l'économie des pays d'Asie centrale (PSEPAC), notamment participation au Groupe de travail PSEPAC sur une Conférence économique internationale sur le Tadjikistan dans le contexte régional de l'Asie centrale;
- d) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
- i) Services consultatifs dans les domaines suivants : politiques macroéconomiques et développement institutionnel connexe dans les pays les moins avancés, les pays sans

littoral, les pays insulaires en développement et les pays à économie en transition; promotion du développement durable dans les États insulaires en développement;

- ii) Cours de formation, séminaires et ateliers : séminaires régionaux sur les questions suivantes : une nouvelle économie pour le nouveau millénaire; résultats obtenus par les pays à économie en transition au bout de 10 années de transition; expérience acquise par les pays de la région de la CESAP en matière de surveillance et de contrôle financiers; stratégies destinées à permettre l'accès de bénéficiaires de microfinancements à des modes de financement plus classiques; séminaires/ateliers/cours de formation sur les réformes en matière de politiques générales dans les pays les moins avancés, dans les pays sans littoral et dans les pays insulaires en développement pour faire face aux conséquences de la mondialisation; ateliers de formation sur le recours aux conférences virtuelles dans les pays les moins avancés et dans les pays en développement sans littoral pour l'échange de données d'expérience sur les pratiques et politiques optimales permettant de tirer un meilleur parti de la mondialisation.

Tableau 17.10

Ressources nécessaires : sous-programme 2

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003 (avant réévaluation des coûts)	2000-2001	2002-2003
Budget ordinaire				
Postes	3 486,5	3 541,5	28	29
Autres rubriques	287,2	394,0	–	–
Total	3 773,7	3 935,5	28	29
Fonds extrabudgétaires	992,8	621,0	2	2

- 17.32 L'augmentation au titre des postes (55 000 dollars) résulte du transfert d'un poste d'agent local précédemment imputé à l'appui au programme afin de renforcer les services d'appui informatique du sous-programme. L'augmentation au titre des autres rubriques (106 800 dollars) est imputable à l'augmentation des dépenses au titre des consultants (38 900 dollars), des groupes d'experts (16 200 dollars), des voyages (37 300 dollars) et des frais d'impression, de publication et production de CD-ROM (14 400 dollars).

**Sous-programme 3
Développement social**

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 3 228 800 dollars

- 17.33 Le sous-programme relève de la responsabilité de la Division du développement social. Le programme de travail a été revu à la lumière du sous-programme 3 du programme 15 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005.

Tableau 17.11

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif : Accélérer la réalisation, par les pays membres, des buts et objectifs de dépaupérisation, de développement de l'emploi et d'intégration sociale, conformément à la Déclaration de Copenhague sur le développement social et au Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social, et des résultats de leur examen, ainsi que de l'Agenda pour le développement social dans la région de la CESAP, en particulier en ce qui concerne la mise en oeuvre des plans d'action mondiaux et régionaux relatifs aux femmes, aux jeunes, à la mise en valeur des ressources humaines, aux handicapés et aux personnes âgées, et promouvoir l'instauration de véritables partenariats tant avec les gouvernements qu'avec la société civile

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Renforcement des capacités nationales de planification, de mise en oeuvre et de suivi des politiques et programmes sociaux pour faire face aux nouveaux problèmes et aux questions sociales émergentes, compte tenu notamment de la mondialisation, et consolidation des partenariats multisectoriels en vue de la réalisation des buts et objectifs du Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social (Copenhague, 1995) et de l'Agenda pour le développement social dans la région de la CESAP (Manille, 1994 et 1997) en mettant l'accent sur l'atténuation de la pauvreté, le développement de l'emploi, l'intégration sociale et l'autonomisation des groupes de population désavantagés et vulnérables.

b) Renforcement des capacités nationales de planification et d'exécution des politiques et programmes intersectoriels de mise en valeur des ressources humaines dans les domaines de l'éducation et de la formation, de la promotion de la santé et de la création des moyens de subsistance en privilégiant les besoins des pauvres et des autres grands groupes de population cibles, tels que les jeunes, conformément au Plan d'action de Jakarta pour la mise en valeur des ressources humaines dans la région de la CESAP.

a) i) Information en retour sur les recommandations relatives aux politiques et programmes sociaux par les participants aux sessions annuelles de la Commission et à la sixième Conférence ministérielle sur le développement social pour l'Asie et le Pacifique;

ii) Adoption, intégration et adaptation des recommandations issues des manifestations sur le développement social organisées par la CESAP;

iii) Résultat des rapports d'évaluation des projets pilotes et de démonstration prenant note de l'amélioration des services/programmes;

iv) Nombre d'arrangements de coopération et de programmes communs arrêtés par la CESAP et d'autres organismes des Nations Unies et organisations intergouvernementales ainsi que par des organisations non gouvernementales;

b) i) Nombre de recommandations en matière de mise en valeur des ressources adoptées par les gouvernements lors de réunions intergouvernementales;

ii) Progrès accomplis dans le renforcement des politiques intégrées de mise en valeur des ressources humaines en tant que stratégie d'atténuation des effets de la pauvreté dans le cadre des plans et programmes nationaux;

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
<p>c) Amélioration de la condition de la femme dans la région et promotion de l'égalité entre les sexes par le biais de l'intégration de considérations liées aux différences entre les sexes dans le processus de développement en application de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des résultats des bilans régionaux et mondiaux de leur application.</p>	<p>iii) prise en compte des recommandations issues des recherches sur la mise en valeur des ressources humaines dans les nouvelles politiques et les nouveaux programmes adoptés au niveau national;</p> <p>iv) Résultat des rapports d'évaluation des projets pilotes avec mention des services/projets améliorés;</p> <p>c) i) Nombre de recommandations et de politiques et de stratégies adoptées par les pays;</p> <p>ii) Nombre de fois où les modalités ou caractéristiques des meilleures pratiques adoptées par le pays sont reprises;</p> <p>iii) Nombre de pays prenant des mesures en rapport avec la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (ratification, levée de réserves, ratification de son protocole facultatif; établissement de rapports et application);</p> <p>iv) Nombre de mesures prises pour adopter une approche intégrée de la lutte contre la violence faite aux femmes;</p> <p>v) Nombre de mécanismes, de plans, de mesures et d'accords bilatéraux et multilatéraux adoptés par les pays pour lutter contre l'exploitation sexuelle et la traite des femmes et des enfants;</p> <p>vi) Nombre de plans d'action nationaux pour la promotion de la femme adoptés et appliqués par les pays;</p> <p>vii) Progrès accomplis dans l'intégration d'une perspective soucieuse d'équité entre les sexes dans les différents secteurs de l'économie.</p>

Facteurs externes

- 17.34 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et produire les réalisations escomptées à condition que : a) les gouvernements fassent preuve de la volonté politique et de l'esprit de coopération nécessaires et notamment respectent les engagements pris dans la Déclaration et le Programme d'action de Beijing dont l'Assemblée générale a réaffirmé la validité lors de sa vingt-troisième session extraordinaire en 2000; b) les États Membres et les principales parties prenantes accordent la priorité aux activités de mise en valeur des ressources humaines; c) on puisse compter sur la participation active de toutes les organisations et de toutes les parties intéressées pour ce qui est de

promouvoir l'égalité entre les sexes; d) des crédits extrabudgétaires soient disponibles en vue de l'exécution de projets d'assistance technique; e) les gouvernements, les ONG et les autres organisations et institutions intergouvernementales coopèrent pour aider le Secrétariat à améliorer les moyens mis à la disposition et les possibilités offertes aux groupes sociaux désavantagés pour éviter qu'ils restent en marge du processus de développement; f) aucun événement négatif susceptible d'entamer la capacité des pays de prendre les mesures recommandées ne se produise; g) les homologues nationaux aient les moyens et la volonté de participer aux activités de projet.

Produits

17.35 Au cours de l'exercice biennal 2002-2003, les produits suivants seront fournis :

- a) Service des organismes intergouvernementaux et des organes d'experts (BO/FX)
 - i) Services fonctionnels des réunions : Commission : séances plénières et en comité (16); sixième Conférence ministérielle sur le développement social pour l'Asie et le Pacifique : séances plénières (10); Réunion de haut niveau pour marquer la conclusion de la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés (1993-2002) séances plénières (10);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : Commission : rapports sur les questions de développement social (2); sixième Conférence ministérielle sur le développement social pour l'Asie et le Pacifique : rapports sur les questions relatives à l'Agenda pour le développement social dans la région de la CESAP (2); rapport sur le suivi régional de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement (1); Réunion de haut niveau pour marquer la conclusion de la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés (1993-2002); rapports sur les questions relatives à la mise en oeuvre du Programme d'action pour la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés (2); rapport sur le développement social durable dans un monde en voie de globalisation rapide : défis, possibilités et orientation;
 - iii) Quatre groupes spéciaux d'experts pour l'intégration des politiques et programmes de santé en matière de sexualité et de procréation et de prévention du VIH/sida et de la toxicomanie chez les jeunes (1); le suivi au niveau régional de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement (1); la mise en oeuvre et le suivi au niveau régional du Programme d'action de Beijing et des résultats de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000, égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » (1); la mise en oeuvre au niveau régional du Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social et de l'Agenda pour le développement social dans la région de la CESAP (1);
- b) Autres activités de fond (BO/FX)
 - i) Publications périodiques : ESCAP social action update (3);
 - ii) Publications non périodiques : approches régionales optimales de la mise en oeuvre intégrée de la Déclaration de Copenhague sur le développement social et du Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social et des actions complémentaires connexes (1); développement social durable dans un monde en voie de globalisation rapide (1); renforcement de la mise en valeur des ressources humaines chez les jeunes : des activités rémunératrices qui marchent (1); faire valoir les aptitudes, célébrer la diversité : moments forts de la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés (1); directives et indicateurs pour le suivi de la mise en oeuvre du Programme d'action de Beijing (1); séries de monographies sur les questions émergentes relatives à la participation des femmes au développement en Asie et dans le Pacifique (2); promotion de la mise en valeur des ressources humaines chez les jeunes dans la sous-région du bassin

du Mékong et en Asie du Sud : politiques et programmes intégrés pour la santé en matière de sexualité et de procréation et la prévention du VIH/sida et de la toxicomanie (1); renforcement des politiques et programmes d'autonomisation et d'intégration des pauvres et des groupes défavorisés (1); pratiques réussies et questions émergentes en rapport avec l'application du Plan d'action de Macao sur le vieillissement pour l'Asie et le Pacifique (1); Condition de la femme en Asie et dans le Pacifique (1); Santé des jeunes dans la sous-région du bassin du Mékong et en Asie du Sud : les jeunes parlent de la santé en matière de sexualité et de procréation, du VIH/sida et de la toxicomanie (1);

- iii) Expositions consacrées aux lauréats du Prix CESAP de la mise en valeur des ressources humaines (2); expositions sur la participation des femmes au développement à l'occasion de la Journée internationale de la femme (2);
- iv) Plaquettes, fiches de synthèse et supports d'information concernant les principales questions et activités de mise en valeur des ressources humaines et les questions émergentes de participation des femmes au développement en Asie et dans le Pacifique (2); brochures et plaquettes sur le Prix CESAP de la mise en valeur des ressources humaines (4); fiches de synthèse et informations relatives aux questions concernant les personnes âgées, la mise en oeuvre du Plan d'action de Macao sur le vieillissement pour l'Asie et le Pacifique et le suivi de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement (2); fiches de synthèse sur la mise en oeuvre et le suivi au niveau régional de la Déclaration de Copenhague sur le développement social et du Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social et de l'Agenda pour le développement social dans la région de la CESAP (2); supports d'information sur les questions sociales émergentes et critiques (2);
- v) Manifestations spéciales : Journée internationale des handicapés (1); Journée internationale de la femme, y compris réunion-débat sur certaines questions émergentes (2); Journée internationale de la jeunesse (2); cérémonie de remise du Prix CESAP de la mise en valeur des ressources humaines (2); campagne régionale « tolérance zéro » contre la violence à l'égard des femmes (2); campagne régionale visant à promouvoir la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés (1);
- vi) Supports techniques : création et actualisation d'une base de données sur les pratiques optimales de lutte contre la féminisation de la pauvreté (2); sur les pratiques optimales pour combattre la violence à l'égard des femmes (2); sur les pratiques performantes en matière de renforcement des politiques et programmes pour les personnes âgées (2); création et actualisation de la base de données CESAP sur la mise en valeur des ressources humaines pour ce qui est des organisations offrant des services pour les enfants et les jeunes victimes d'abus et d'exploitation sexuels en Asie (2); supports de formation sur la mise en valeur des ressources humaines et supports d'information, d'éducation et de communication sur les questions émergentes relatives à la mise en valeur des ressources humaines pour les jeunes, y compris les technologies de l'information et de la communication et la préparation aux responsabilités de la vie aux fins de la prévention du VIH/sida et de la toxicomanie (2); inventaire des interventions et stratégies réussies en matière de lutte contre l'exploitation sexuelle et la traite des enfants et des femmes (2); tenue et actualisation d'une base de données sur les programmes et projets de participation des femmes au développement exécutés par les institutions et organisations des Nations Unies (2); tenue et actualisation de la base de données CESAP sur le réseau régional des systèmes de gestion du développement social (2); création et actualisation de la base de données CESAP sur les centres d'excellence pour la recherche et la formation sur la mise en valeur des ressources humaines (2); tenue et

actualisation de la base de données sur la mise en valeur des ressources humaines CESAP-Université d'Uppsala sur les abus et l'exploitation sexuels visant les enfants et les jeunes en Asie (2); études techniques sur les questions sociales émergentes et critiques (2);

- vii) Ressources audiovisuelles : page d'accueil CESAP (World Wide Web) sur la mise en valeur des ressources humaines (8); page d'accueil CESAP (World Wide Web) sur la politique sociale et l'intégration de groupes défavorisés (8); page d'accueil CESAP (World Wide Web) sur la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés (8); page d'accueil CESAP (World Wide Web) sur la participation des femmes au développement (8); page d'accueil de la CESAP et du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID) (World Wide Web) sur la mise en valeur des ressources humaines et les jeunes et la drogue (adresse URL en cours d'établissement) (8); bandes vidéo consacrées aux lauréats du Prix CESAP de la mise en valeur des ressources humaines (2);
- c) Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions (BO/FX). Collaboration avec les organisations intergouvernementales, les ONG, les institutions de recherche et autres organismes pour la mise en oeuvre du Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social et de l'Agenda pour le développement social dans la région de la CESAP; et pour les questions de vieillissement et la mise en oeuvre du Plan d'action de Macao sur le vieillissement pour l'Asie et le Pacifique et de la Proclamation des Nations Unies sur le vieillissement et le suivi de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement; collaboration avec les organisations intergouvernementales – notamment l'ANASE, l'OCDE, l'ASACR et le Forum des Îles du Pacifique – et les ONG concernant l'application du Plan d'action de Jakarta pour la mise en valeur des ressources humaines dans la région de la CESAP; collaboration avec les organisations intergouvernementales et les ONG pour la mise en oeuvre au niveau régional du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà; collaboration avec les organisations intergouvernementales, notamment les organisations régionales et les banques régionales, et les ONG pour l'application de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des décisions consécutives à leur bilan régional et mondial; collaboration avec les organismes et institutions spécialisées des Nations Unies – notamment la Commission du développement social, le Département des affaires économiques et sociales, le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID), l'ONUSIDA, l'OIT, l'UNESCO – et les autres organisations internationales pour la mise en oeuvre du Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social et de l'Agenda pour le développement social dans la région de la CESAP; collaboration avec les organismes et les institutions spécialisées des Nations Unies – notamment le PNUCID, l'ONUSIDA, l'OIT, l'UNESCO et l'OMS et les centres d'excellence nationaux et internationaux concernant l'application du Plan d'action de Jakarta pour la mise en valeur des ressources humaines dans la région de la CESAP; collaboration avec les organismes et les institutions spécialisées des Nations Unies notamment le Département des affaires économiques et sociales, l'UNICEF, le PNUCID, le FNUAP, l'ONUSIDA, l'OIT, l'UNESCO et l'OMS pour la mise en oeuvre au niveau régional du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà; collaboration avec les organismes et institutions spécialisées des Nations Unies au sein du Comité interinstitutions du CAC sur les femmes et l'égalité entre les sexes, pour l'application de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des décisions consécutives à leur bilan régional et mondial ainsi que du plan à moyen terme pour la promotion de la femme adopté à l'échelle du système des Nations Unies; collaboration avec les organismes des Nations Unies, les organisations intergouvernementales et les ONG pour

la mise en oeuvre de la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés; collaboration avec les départements, organismes et institutions spécialisées des Nations Unies – notamment le Département des affaires économiques et sociales, l'UNESCO, l'Institut international du vieillissement (Malte) et d'autres organisations internationales pour les questions relatives au vieillissement et à la mise en oeuvre du Plan d'action de Macao sur le vieillissement pour l'Asie et le Pacifique, de la Proclamation des Nations Unies sur le vieillissement et du suivi de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement; organisation et service des séances du Groupe de travail thématique de la Réunion de coordination régionale sur le suivi du Sommet mondial pour le développement social; organisation et service des séances du Groupe de travail thématique de la Réunion de coordination régionale sur les problèmes concernant les handicapés; organisation et service des séances du Groupe de travail thématique de la Réunion de coordination régionale sur les droits de l'homme et de la gouvernance; organisation et service des séances du Groupe de travail thématique de la Réunion de coordination régionale sur l'autonomisation des femmes et de l'égalité entre les sexes; participation aux travaux du Groupe de travail thématique de la Réunion de coordination régionale sur l'éducation pour tous; participation aux travaux du Groupe de travail thématique de la Réunion de coordination régionale sur le VIH/sida; participation aux travaux du Groupe de travail thématique de la Réunion de coordination régionale sur la lutte antidrogue et de la prévention du crime; participation aux travaux du Groupe de travail thématique de la Réunion de coordination régionale sur la dépaupérisation du développement rural et de la sécurité alimentaire; participation aux travaux du Groupe de travail thématique de la Réunion de coordination régionale sur la traite des femmes et des enfants.

d) Coopération technique (BO/FX)

- i) Services consultatifs portant sur la mise en oeuvre du Programme d'action pour la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés; de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des résultats de leur bilan régional et mondial, de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et de son protocole facultatif; du Plan d'action de Jakarta pour la mise en valeur des ressources humaines dans la région de la CESAP; du Plan d'action de Macao sur le vieillissement pour l'Asie et le Pacifique et le suivi de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement; services consultatifs portant sur la mise en oeuvre et le suivi au niveau régional du Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social de Copenhague et de l'Agenda pour le développement social dans la région de la CESAP et sur les actions complémentaires; services consultatifs sur le renforcement des politiques et programmes nationaux visant à faire face aux questions sociales émergentes et critiques;
- ii) Séminaires, ateliers, colloques de formation : projets de démonstration en faveur de la mise en oeuvre du Plan d'action de Macao sur le vieillissement pour l'Asie et le Pacifique et du suivi de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement; et cours de mise en valeur des ressources humaines (CESAP) sur les services sanitaires intégrés destinés aux jeunes : santé en matière de sexualité et de procréation et prévention de la toxicomanie et du VIH/sida; cours de mise en valeur des ressources humaines (CESAP) sur les services psychosociaux et médicaux destinés aux enfants et aux jeunes victimes d'abus et d'exploitation sexuels; cours de mise en valeur des ressources humaines (CESAP) sur la formation d'instructeurs de la dépaupérisation; cours de mise en valeur des ressources humaines (CESAP) pour promouvoir l'éducation des adultes par le téléenseignement; cours de mise en valeur des ressources humaines (CESAP) sur la dépaupérisation; cours de mise en valeur des ressources humaines (CESAP) sur la promotion des jeunes; atelier de mise en valeur des ressources humaines (CESAP) sur l'éducation pour tous avec accent sur la gestion des programmes d'enseignement extra-

scolaires; programme d'échange interpays concernant les pratiques réussies en matière de promotion du développement social; projets pilotes nationaux de mise en valeur des ressources humaines sur la dépaupérisation et la gestion des conflits à l'intention des jeunes vivant en zone de conflit; projets pilotes sur l'exploitation des technologies de l'information et de la communication pour permettre aux ruraux handicapés de faire valoir leurs droits et pour faciliter l'amélioration de leur situation économique; concertation de décideurs et consultations sur les données d'expérience et les enseignements tirés en matière d'intégration sociale, de développement de l'emploi et de lutte contre la pauvreté et sur les questions sociales émergentes; réunions régionales et sous-régionales sur les principales questions relatives à la mise en valeur des ressources humaines; réunions régionales sur le suivi de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement; réunion régionale sur les problèmes critiques et émergents à l'origine de disparité entre les sexes; séminaire régional sur la lutte contre la féminisation de la pauvreté; séminaire régional sur les moyens d'aider les femmes à faire face au défi de la mondialisation; séminaire régional sur la protection sociale et les filets de protection sociale pour les femmes; séminaire régional sur le renforcement des capacités nationales et locales aux fins de l'amélioration de l'accessibilité des infrastructures notamment des transports et services publics et des autres commodités et équipements; séminaire régional sur les femmes et la sécurité humaine; ateliers régionaux sur les moyens de mettre fin à la fracture numérique entre les sexes notamment en matière de technologie informationnelle appliquée au travail en réseau, de promotion du cybercommerce et de lutte contre la féminisation de la pauvreté; ateliers régionaux sur les mesures de protection et de prévention visant à éliminer la violence à l'égard des femmes; réunions régionales/sous-régionales sur les questions sociales émergentes et les principales questions sociales dans le contexte de la mondialisation; atelier régional/sous-régional pour l'examen et le renforcement des politiques et plans d'action nationaux concernant le vieillissement; séminaire sur la coopération sous-régionale et régionale en matière de lutte contre l'exploitation sexuelle et la traite des femmes et des enfants; atelier sur l'amélioration des approches de la prestation des services sociaux de base et de la protection sociale et du soutien des groupes défavorisés et vulnérables; atelier sur la sensibilisation et sur le développement des possibilités pour les handicapés de participer pleinement et sur un pied d'égalité au processus de développement;

- iii) Bourses et subventions : formation entrepreneuriale des femmes en collaboration avec les organismes régionaux de formation; Prix CESAP de la mise en valeur des ressources humaines;
- iv) Projets sur le terrain : échange de missions sur le terrain pour faciliter le travail en réseau aux fins de l'amélioration de l'accès des handicapés aux possibilités d'enseignement, de formation d'emploi et d'autonomisation.

Tableau 17.12

Ressources nécessaires : sous-programme 3

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003 (avant réévaluation des coûts)	2000-2001	2002-2003
Budget ordinaire				
Postes	2 920,9	3 030,9	22	24
Autres rubriques	190,3	197,9	–	–
Total	3 111,2	3 228,8	22	24
Fonds extrabudgétaires	1 656,7	1 891,5	4	3

- 17.36 L'augmentation de 110 000 dollars des ressources prévues au titre des postes nécessaires est due au redéploiement interne de deux postes d'agent local, qui relevaient auparavant du soutien au programme auquel il a été procédé, afin de renforcer les services relatifs aux technologies de l'information et au soutien à la recherche de ce sous-programme. L'augmentation de 7 600 dollars des ressources prévues au titre des autres rubriques résulte de l'augmentation des montants destinés à financer le recrutement de consultants (8 400 dollars), les groupes spéciaux d'experts (12 600 dollars) et les travaux contractuels d'imprimerie (6 600 dollars) et de la diminution des dépenses liées aux voyages du personnel (20 000 dollars).

**Sous-programme 4
Population et développement rural et urbain**

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 3 039 200 dollars

- 17.37 Ce sous-programme est placé sous la responsabilité de la Division de la population et du développement rural et urbain. Le programme de travail est inspiré du sous-programme 4 du programme 15 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005.

Tableau 17.13

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif : Il s'agit de cerner et de mieux comprendre les questions économiques et sociales que posent le développement rural et urbain et la population et qui sont directement liées à la dépaupérisation; de sensibiliser les décideurs, les représentants de la société civile et les particuliers aux questions d'importance critique qui se posent dans ces domaines; d'élaborer les stratégies et les politiques nécessaires pour améliorer la qualité de la vie des pauvres, en insistant surtout sur les besoins des pays en développement les moins avancés, sans littoral ou insulaires.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Intégration plus poussée dans les politiques et les plans nationaux de développement des aspects population ou développement rural et urbain et parité entre les sexes.

b) Renforcement des capacités locales et nationales de formulation et d'exécution des politiques et des programmes entrepris dans les domaines considérés, y compris ceux qui touchent à la dépaupérisation, à la santé génésique, à l'égalité entre les sexes, à la gouvernance et aux établissements humains.

a) i) Nombre de cas d'adoption par les États membres des plans, politiques et programmes préconisés par la CESAP en réponse aux recommandations de la cinquième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique, de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à un examen et à une évaluation d'ensemble de l'application des décisions de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et d'autres conférences mondiales;

ii) Nombre de politiques et de plans adoptés par les gouvernements nationaux et locaux, notamment dans les pays en développement les moins avancés sans littoral ou insulaires, dans le domaine de la population et du développement rural et urbain, avec l'aide de la CESAP;

iii) Nombre de politiques et de plans nationaux de développement relatifs à la population et au développement urbain et rural ayant intégré une perspective sexoparitaire;

b) i) Nombre d'émules de la CESAP adoptant à l'échelon local les pratiques optimales qu'elle conseille;

ii) Nombre de programmes nationaux qui traitent de l'égalité entre les sexes;

iii) Effets des services consultatifs, des directives, des manuels et des outils de formation fournis par la CESAP sur le renforcement des capacités locales et nationales de formulation et d'exécution des politiques et des programmes entrepris dans les domaines considérés, y compris ceux qui touchent à la dépaupérisation, à la santé génésique, à l'égalité entre les sexes, à la gouvernance et aux établissements humains;

iv) Nombre de pays entreprenant d'élaborer et d'exécuter des politiques et des programmes nationaux dans les domaines considérés, en conséquence de l'assistance technique fournie par la CESAP.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
c) Amélioration des compétences en matière de gestion de l'information, de technologies de l'information, de communication et de réseaux dans le domaine de la population et du développement rural et urbain.	c) i) Effets des services consultatifs, des manuels, des directives et des outils de formation fournis par la CESAP sur les compétences en matière de gestion de l'information, de technologie de l'information, de communication et de réseaux dans le domaine de la population et du développement rural et urbain; ii) Nombre de nouveaux centres d'information et de nouveaux centres régionaux de documentation concernés par les questions de population et de développement rural et urbain mis en place dans la région avec l'aide de la CESAP;
d) Meilleure appréhension des aspects critiques de la dépaupérisation dans les domaines de la population et du développement rural et urbain, et sensibilisation à la nécessité d'intégrer ces aspects dans les programmes et les projets de dépaupérisation.	d) i) Effets des services d'assistance technique et des pages d'accueil sur l'appréhension des aspects critiques de la dépaupérisation dans les domaines de la population et du développement rural et urbain, et sur la sensibilisation à la nécessité d'intégrer ces aspects dans les programmes et les projets de dépaupérisation; ii) Nombre de renvois aux études et aux articles de la CESAP; nombre de ces articles reproduits dans d'autres publications.

Facteurs externes

- 17.38 Le sous-programme est censé atteindre ses objectifs et obtenir les résultats escomptés dans les conditions suivantes : a) si la dépaupérisation continue de retenir l'attention de la communauté internationale et la priorité de revenir aux questions de population et de développement rural et urbain; b) si l'infrastructure est suffisante pour établir un réseau et si l'on dispose de ressources pour dispenser des cours sur les technologies de l'information; c) si les gouvernements membres donnent la priorité à la réalisation des plans, des politiques et des programmes envisagés dans le domaine de la population et du développement rural et urbain; d) si des sources extrabudgétaires, y compris le FNUAP, financent les programmes de coopération technique.

Produits

- 17.39 Le sous-programme permettra de réaliser au cours de l'exercice biennal 2002-2003 les produits suivants :
- a) Service d'organismes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
 - i) Service fonctionnel des réunions : Commission : séances plénières et réunions de comité (16); b) cinquième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique : séances plénières (10);

- ii) Documentation établie à l'intention d'organes délibérants : Commission : rapport de la cinquième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique (1); rapport sur les corrélations entre réduction de la pauvreté rurale et technologies de l'information (1); rapports sur des questions de population et de développement rural et urbain (2); cinquième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique : rapports à la cinquième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique (6);
- iii) Trois groupes spéciaux d'experts des corrélations entre réduction de la pauvreté rurale et technologies de l'information (1); des mouvements migratoires intrarégionaux (1); et de l'utilisation des technologies de l'information pour suivre et évaluer les programmes en matière de population et de dépaupérisation (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
 - i) Publications périodiques : *Asia-Pacific Population Journal* (8 livraisons); *Population Headlines* (12 livraisons); *Newsletter on Poverty Alleviation Initiatives* (8 livraisons);
 - ii) Publications non périodiques : analyse critique des politiques urbaines et de leur impact sur l'élimination de la pauvreté en ville (1); programme d'action de la cinquième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique (1); choix de documents de la cinquième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique (1); initiative pour la dignité humaine : politiques facilitatrices et analyse comparative des filets de protection au niveau communautaire (1);
 - iii) Exposition à la cinquième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique (1);
 - iv) Brochures, plaquettes et dossiers de presse sur la cinquième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique (1); catalogue des publications de la CESAP dans le domaine de la population (2); fiches CESAP de données démographiques (2);
 - v) Supports techniques :
 - a. *Asia-Pacific Population Information Network Bulletin* (version électronique) (6); développement du système d'apprentissage via Internet à l'intention de fonctionnaires locaux (1); tenue à jour de la base de données sur la planification de la famille, la santé génésique et le droit en matière de population (2); tenue à jour de la base de données sur les indicateurs de santé génésique (2); tenue à jour des séries de bases de données du répertoire sur la population (2); document de travail sur les migrations et l'urbanisation (1); document de travail sur la santé génésique (1);
 - b. Documents audiovisuels : CD-ROM sur la mise en place de filets de sécurité à l'échelon communautaire (directives de politique générale, pratiques optimales, modules de formation, etc.) (2); CD-ROM sur la population et la pauvreté (1); page d'accueil CESAP sur les établissements humains (World Wide Web) (6); page d'accueil CESAP sur le développement rural et le Réseau régional CESAP/FAO/ONUDI de consultation, de recherche et d'information sur les engrais pour l'Asie et le Pacifique (World Wide Web) (24); page d'accueil CESAP sur les questions de population (y compris les bases de données démographiques, les fiches de synthèse et le texte intégral des articles de l'*Asia-Pacific Population Journal*) (24);
- c) Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires). Collaboration avec les organismes nationaux, régionaux et interrégionaux extérieurs au système des Nations Unies pour les questions de population-développement et les questions liées au paupérisme rural et au développement agricole et ru-

ral; coopération avec les organisations intergouvernementales – notamment le Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique (CIRDAP) et l'Organisation asiatique de productivité – et les ONG pour les questions relatives à la pauvreté rurale et au développement agricole et rural; coordination avec les organismes et les institutions spécialisées des Nations Unies – notamment Habitat – des activités de programme menées en application du Programme pour l'habitat; organisation et service du Groupe de travail thématique de la Réunion de coordination régionale sur la dépaupérisation, le développement rural et la sécurité alimentaire; appui technique et fonctionnel au Centre régional pour la coordination de la recherche-développement sur les cultures secondaires (céréales secondaires, légumineuses, racines, tubercules) dans les zones tropicales humides de l'Asie et du Pacifique; appui technique et fonctionnel à divers réseaux régionaux, notamment la coalition asiatique pour les droits de l'homme, le Réseau régional AHR des autorités locales pour la gestion des établissements humains (CITYNET), l'Union internationale des villes et pouvoirs locaux/section Asie-Pacifique et le Réseau d'établissements de formation à l'administration locale; appui technique et fonctionnel aux équipes d'appui de pays du FNUAP et participation aux réunions de formulation/examen des projets de pays organisées par le FNUAP sur des questions relatives à la population et au développement;

- d) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires)
- i) Services consultatifs portant sur l'analyse démographique, la mise en oeuvre du Programme pour l'habitat et du Plan d'action régional sur l'urbanisation, la gestion de l'information concernant les technologies agricoles et la réduction de la pauvreté rurale, les questions de population-développement, la gestion et la diffusion de l'information démographique et la santé génésique;
 - ii) Stages, séminaires et journées d'étude : atelier régional de haut niveau sur l'encadrement des filets de sécurité à l'échelon communautaire; forums nationaux sur la participation des femmes aux administrations locales; colloques nationaux sur les politiques facilitatrices pour les initiatives communautaires; réunion sur la coordination des réseaux d'information démographique; réunion régionale sur l'efficacité de la diffusion électronique de l'information concernant le développement rural; atelier régional de formation à l'analyse des politiques et à la planification démographique et sociale dans les pays à économie en transition; ateliers régionaux sur l'impact du bon usage des technologies agricoles sur les revenus et l'emploi ruraux; atelier régional sur les systèmes d'administration locale; séminaire sur les liens zones rurales-zones urbaines dans le contexte du développement régional; ateliers sous-régionaux de formation aux techniques améliorées de collecte, de traitement, de diffusion et de présentation des données démographiques; ateliers sous-régionaux de formation à l'analyse directive et à la planification en matière de population-développement à partir de données; atelier de formation sur les technologies de l'information à l'intention des spécialistes de l'information démographique; atelier de formation sur le reconditionnement de l'information démographique faisant appel au multimédia; atelier de formation sur l'évaluation de la santé génésique; ateliers-programmes de formation pour la diffusion de pratiques optimales en matière de dépaupérisation rurale; atelier sur les systèmes informatisés de gestion pour les services de santé génésique; atelier sur l'évaluation des programmes de formation aux technologies de l'information pour les activités d'information démographique; atelier sur l'impact de la gouvernance sur la réduction de la pauvreté rurale;
 - iii) Projets sur le terrain : mise sur pied de centres régionaux de documentation pour promouvoir les finances municipales, la gouvernance urbaine, la gestion de l'environnement urbain, les technologies de l'information pour les administrations lo-

cales, la gestion des terres urbaines et la démarginalisation des pauvres; projets sur les filets de protection à l'échelon communautaire aux fins du développement humain : initiative pour la dignité humaine.

Tableau 17.14

Ressources nécessaires : sous-programme 4

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003 (avant réévaluation des coûts)	2000-2001	2002-2003
Budget ordinaire				
Postes	2 880,4	2 880,4	22	22
Autres rubriques	139,8	158,8	–	–
Total	3 020,2	3 039,2	22	22
Fonds extrabudgétaires	3 319,3	3 562,0	7	5

- 17.40 Le montant de 2 880 400 dollars couvre le maintien de 22 postes. Les autres ressources visent les services de consultants, les frais de voyage et les services contractuels. Leur augmentation de 19 000 dollars s'explique essentiellement par les besoins supplémentaires des groupes spéciaux d'experts (14 000 dollars) et une légère hausse des services de consultants, des voyages et des services commerciaux d'imprimerie.

**Sous-programme 5
Environnement et mise en valeur des ressources naturelles**

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 4 878 200 dollars

- 17.41 Le sous-programme est placé sous la responsabilité de la Division de l'environnement et de la mise en valeur des ressources naturelles. Le programme de travail est inspiré du sous-programme 5 du programme 15 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005.

Tableau 17.15

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif : Renforcer les capacités nationales des membres et membres associés aux fins du développement durable et resserrer la coopération régionale et sous-régionale concernant la protection de l'environnement ainsi que la mise en valeur et la gestion des ressources naturelles, compte tenu des recommandations du Programme relatif à la poursuite de la mise en oeuvre d'Action 21, adopté par l'Assemblée générale à sa dix-neuvième session extraordinaire (juin 1997), des résultats de l'examen décennal de la mise en oeuvre d'Action 21 prévu pour 2002, ainsi que des priorités indiquées par les membres et membres associés de la CESAP lors des sessions des organes délibérants intergouvernementaux.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Renforcement des capacités nationales d'élaboration des politiques et de planification dans les domaines suivants : gestion environnementale, mise en valeur durable des ressources foncières, hydrauliques, minérales et énergétiques, applications des techniques spatiales et atténuation des effets des catastrophes naturelles.

b) Renforcement de la coopération régionale et sous-régionale entre les pays en vue de traiter des problèmes communs : gestion environnementale, mise en valeur durable des ressources foncières, hydrauliques, minérales et énergétiques, atténuation des effets des catastrophes naturelles et utilisation des techniques spatiales.

a) i) Effets des activités de la CESAP (services consultatifs, publications, études et recherches) sur le renforcement des capacités nationales d'élaboration des politiques et de planification, notamment de planification stratégique, dans les domaines suivants : gestion environnementale, mise en valeur durable des ressources foncières, hydrauliques, minérales et énergétiques, application des techniques spatiales et atténuation des effets des catastrophes naturelles;

ii) Nombre de pays ayant adopté le Programme commun minimum et appliqué à la dépaupérisation des techniques spatiales;

iii) Nombre d'arrangements de coopération technique entre pays en développement facilités par la CESAP;

iv) Nombre d'activités de coopération avec d'autres institutions des Nations Unies et organisations intergouvernementales en matière d'atténuation des effets des catastrophes naturelles.

b) i) Nombre de pays participant à la mise en oeuvre des plans d'action régionaux et sous-régionaux en vue de mieux exécuter les plans d'action nationaux relatifs à l'environnement;

ii) Nombre d'activités de coopération entreprises au titre du Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable (phase II) par des organisations gouvernementales, des établissements d'enseignement et le secteur industriel;

iii) Nombre d'activités de coopération transfrontières favorisées par la CESAP dans les domaines de la mise en valeur durable et de la gestion des ressources énergétiques;

iv) Nombre d'arrangements régionaux de coopération favorisés par la CESAP dans les domaines de la mise en valeur durable et de la gestion des ressources foncières, hydrauliques et minérales;

v) Effets des études et des pages d'accueil de la CESAP sur le renforcement de la

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
	coopération régionale et sous-régionale entre pays dans les domaines de la gestion environnementale, de la mise en valeur durable des ressources foncières, hydrauliques, minérales et énergétiques, de l'atténuation des effets des catastrophes naturelles et de l'utilisation des techniques spatiales;
c) Participation accrue des organisations non gouvernementales, de la société civile et du secteur privé à la prise de décisions et à la mise en oeuvre des politiques et décisions relatives à la mise en valeur durable et à la gestion des ressources naturelles, l'aspect sexospécifique étant pris en compte.	c) Étendue de la participation des organisations non gouvernementales, de la société civile et du secteur privé, à la prise de décisions et à la mise en oeuvre des politiques et décisions relatives à la mise en valeur durable et à la gestion des ressources naturelles, l'aspect sexospécifique étant pris en compte.

Facteurs externes

- 17.42 Le sous-programme est censé réaliser ses objectifs et produire les résultats escomptés dans les conditions suivantes : a) si la volonté politique est suffisamment mobilisée pour que les organisations non gouvernementales, la société civile et le secteur privé puissent participer aux activités de coopération, à la prise des décisions et à la mise en oeuvre des politiques; b) si l'on dispose de ressources extrabudgétaires pour financer les activités de coopération; c) si les gouvernements se montrent disposés à participer aux activités de coopération et de création de capacités et à donner accès aux organisations non gouvernementales, à la société civile et au secteur privé à l'information et aux mécanismes mêmes de prise de décisions; d) si l'environnement politique et économique ne se dégrade pas.

Produits

- 17.43 Les produits suivants seront réalisés au cours de l'exercice biennal 2002-2003 :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (ressources budgétaires)
 - i) Service fonctionnel des réunions : Commission : séances plénières et séances de comités (16); Comité de l'environnement et de la mise en valeur des ressources naturelles (12); Comité consultatif intergouvernemental sur le Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable (2);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants :
 - a. Commission : rapport sur les politiques et les questions relatives à la mise en valeur durable et à la gestion des ressources énergétiques, à l'environnement et à la mise en valeur durable des ressources naturelles (1); rapport sur l'application de la résolution 56/3 relative à la coopération régionale en matière d'application des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique (1); rapports du Comité de l'environnement et de la mise en valeur des ressources naturelles (2);
 - b. Comité de l'environnement et de la mise en valeur des ressources naturelles : rapports sur les questions d'environnement et de mise en valeur durable des ressources naturelles (4); rapports sur la mise en valeur durable et la gestion des ressources énergétiques (2); rapport sur le suivi de la deuxième Conférence ministérielle

- sur les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique (1);
- iii) Trois groupes spéciaux d'experts du rendement énergétique au niveau des utilisations finales et promotion d'un avenir énergétique viable (1), des politiques de promotion et d'intégration des applications des techniques spatiales aux fins de la dépaupérisation (1), et des politiques possibles et planification de la mise en valeur durable des ressources foncières et minérales en Asie (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
- i) Publications en série : *Asian-Pacific Sensing and Geographic Information System Journal* (2); *Atlas of Mineral Resources of the ESCAP Region* (1); *Atlas of Urban Geology series* (1); *Electric Power in Asia and the Pacific, 1999-2000* (1); *Energy Resources Development series: End-use energy efficiency and promotion of a sustainable energy future* (1); *Environment and Natural Resources Development News* (8); *Mineral Concentrations and Hydrocarbon Accumulations in the ESCAP Region* (1); *Mineral Resources Assessment, Development and Management series* (1); *Water Resources Journal* (4); *Water Resources series* (2);
 - ii) Publications isolées : développement de systèmes énergétiques durables dans les régions reculées (1); politiques et mesures énergétiques visant à améliorer le rendement énergétique des véhicules à moteur (1); technologies de l'information et de la communication et environnement (1); manuel d'élaboration et de négociation des accords d'investissement minier (1); gestion environnementale stratégique : bilan et réalisation en Asie du Sud-Est (1); étude relative au cadre d'association des industries spatiales régionales à l'appui du développement durable (1); vers un développement durable en Asie et dans le Pacifique : politiques et mesures (1);
 - iii) Expositions à l'occasion de la Semaine mondiale de l'espace (2);
 - iv) Dossiers d'information concernant l'application des décisions de la Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (2);
 - v) Supports audiovisuels : page d'accueil CESAP (World Wide Web) sur l'énergie (8); page d'accueil CESAP (World Wide Web) sur l'environnement (8); page d'accueil CESAP (World Wide Web) sur le Programme de coopération environnementale pour la sous-région de l'Asie du Nord-Est (8); page d'accueil CESAP (World Wide Web) sur le partenariat et le réseautage concernant les politiques en matière de mise en valeur durable des ressources naturelles (8); page d'accueil CESAP (World Wide Web) sur les applications des techniques spatiales au développement durable (8); page d'accueil CESAP (World Wide Web) sur l'eau et les ressources minérales (8);
- c) Coopération internationale et coordination et liaisons interinstitutions (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) : collaboration avec les organisations intergouvernementales, notamment la Banque asiatique de développement, les organisations non gouvernementales, les groupements de la société civile, les institutions nationales et le secteur privé pour l'application des décisions de la Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique; collaboration avec les organisations intergouvernementales et les initiatives régionales, notamment le Comité des satellites d'observation de la Terre, la Conférence asiatique sur la télédétection, le Forum de l'Agence spatiale régionale Asie-Pacifique, la Coopération multilatérale Asie-Pacifique pour les techniques spatiales et leurs applications, le Sous-Comité de l'ANASE sur les applications des techniques spatiales, pour les questions relatives aux applications des techniques spatiales; collaboration avec les organisations intergouvernementales – notamment la Banque asiatique de développement, l'ANASE, l'Association

sud-asiatique de coopération technique, le Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral, la Commission du Mékong, le Comité pour la coordination de la protection commune des ressources minérales au large des côtes du Pacifique Sud, l'OCE, le Programme spécial des Nations Unies pour l'économie des pays d'Asie Centrale, la Commission océanienne de recherches géoscientifiques appliquées, la Conférence de l'océan Indien sur la coopération en matière maritime, la Sous-Commission du Pacifique Ouest de la Commission océanographique intergouvernementale, les instituts de recherche, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, pour les questions touchant à la mise en valeur durable des ressources foncières, hydrauliques et minérales; collaboration avec les institutions des Nations Unies/organismes de coordination et le Sous-Comité des ressources en eau du Comité administratif de coordination, pour les activités régionales liées à la Journée mondiale de l'eau; collaboration avec les organismes et les institutions spécialisées pour le Sommet « Rio + 10 » et la préparation des sessions annuelles de la Commission du développement durable; collaboration avec les organismes et institutions spécialisées des Nations Unies – notamment la Réunion interinstitutions du Comité administratif de coordination sur les activités spatiales – pour les questions relatives aux applications des activités spatiales; collaboration avec les organismes et les institutions spécialisées des Nations Unies – notamment le Sous-Comité du Comité administratif de coordination de la mise en valeur des ressources hydrauliques et le secrétariat de la Stratégie internationale de la prévention des catastrophes – pour les activités régionales liées à la Journée internationale de la prévention des catastrophes naturelles et pour les questions relatives aux ressources naturelles et à la prévention des catastrophes; organisation et service de l'Équipe spéciale interinstitutions sur l'eau en Asie et dans le Pacifique; organisation et service de la réunion de l'Équipe spéciale interinstitutions sur le Programme régional des applications des techniques spatiales au développement durable, dans le cadre de la défense de l'environnement et du développement; organisation et service du Groupe de travail thématique de la Réunion de coordination régionale sur les résultats de l'examen décennal d'Action 21; appui technique et fonctionnel au Groupe d'experts en cyclones tropicaux; appui technique et fonctionnel au Comité des typhons; appui technique et fonctionnel au Groupe de travail du Programme spécial pour l'économie des pays d'Asie centrale pour l'utilisation rationnelle et efficace des ressources énergétiques et hydrauliques;

- d) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires)
- i) Services consultatifs sur les applications des techniques spatiales à l'environnement et au développement durable; sur la gestion environnementale stratégique; sur la mise en valeur durable et la gestion des ressources énergétiques; sur les mesures favorisant le rendement énergétique au niveau de la gestion de l'offre et de la demande, et la promotion des techniques d'exploitation des énergies renouvelables; sur la mise en valeur de l'Initiative de Kitakyushu pour un environnement propre; et sur la mise en valeur et la gestion des ressources hydrauliques et minérales, l'écogéologie et la prévention des catastrophes naturelles;
 - ii) Stages, séminaires et journées d'étude : réunions des groupes de travail régionaux sur les grands secteurs d'application des techniques spatiales; réunions du Forum de concertation pour l'harmonisation des actions régionales concernant les applications de techniques spatiales; réunions/ateliers sur la coopération environnementale en Asie du Nord-Est; ateliers et stages régionaux et nationaux sur les politiques et stratégies relatives à l'énergie durable, au rendement énergétique et aux énergies renouvelables; séminaires/ateliers régionaux sur le développement des applications des techniques spatiales au titre du Programme commun minimum; ateliers régionaux, sous-régionaux et nationaux de mise en oeuvre d'Action 21 et des décisions de la Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement (2000); séminaires/ateliers sur la prévention des

catastrophes naturelles, l'écogéologie et la géologie urbaine; séminaires/ateliers sur la mise en valeur et la gestion des ressources hydrauliques et minérales; stages de formation sur les applications des techniques spatiales au développement durable et à la dépaupérisation;

- iii) Bourses et dons : bourses de longue durée dans le domaine des applications des techniques spatiales; arrangements de coopération technique entre pays en développement destinés à faciliter l'échange d'informations et de données d'expérience ainsi que le transfert de technologie en matière de gestion environnementale, de mise en valeur durable des ressources hydrauliques, minérales et énergétiques, de sources d'énergie renouvelables et/ou de rendement énergétique;
- iv) Projets sur le terrain : projets régionaux de coopération sur les applications des techniques spatiales au développement durable et à la dépaupérisation au titre du Programme commun minimum du Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement, (phase II).

Tableau 17.16

Ressources nécessaires : sous-programme 5

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003
		(avant réévaluation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	4 592,0	4 647,0	36	37
Autres rubriques	224,5	231,2	–	–
Total	4 816,5	4 878,2	36	37
Fonds extrabudgétaires	2 044,9	2 273,5	6	9

- 17.44 L'augmentation de 55 000 dollars du coût des postes s'explique par le redéploiement interne d'un poste d'agent local de l'appui au programme à l'appui aux technologies de l'information du sous-programme. La légère hausse (6 700 dollars) enregistrée aux autres rubriques est le résultat net de l'augmentation des services de consultants et d'experts (4 700 dollars) et des frais de voyage (2 700 dollars), compensée par une réduction du coût des services commerciaux d'imprimerie.

Sous-programme 6

Transports, communications, tourisme et développement infrastructurel

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 3 674 400 dollars

- 17.45 L'exécution de ce programme relève de la Division des transports et des communications, du tourisme et du développement infrastructurel. Le programme de travail est inspiré du sous-programme 6 du programme 15 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005.

Tableau 17.17

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif : Développer les transports, les communications, le tourisme et les infrastructures de manière durable, efficace, écologiquement rationnelle et socialement acceptable dans le cadre du Plan d'action de New Delhi pour le développement infrastructurel en Asie et dans le Pacifique (1997-2006) et du Plan d'action pour un développement touristique viable dans la région de l'Asie et du Pacifique (1999-2005).

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
<p>a) Amélioration de l'infrastructure des transports, de l'entretien et des transports intermodaux.</p>	<p>a) i) Nombre de pays indiquant que les recommandations des organes délibérants ou découlant d'autres activités ont été intégrées dans l'action planifiée aux niveaux national et sous-régional;</p> <p>ii) Nombre de pays ayant adopté des réformes pour assurer l'entretien durable de l'infrastructure des transports.</p>
<p>b) Renforcement des capacités d'amélioration des transports par la réduction des obstacles matériels et non matériels; amélioration de la logistique des transports; sensibilisation accrue aux politiques concernant les technologies de l'information et de la communication et à leurs applications; renforcement des capacités d'exécution des programmes de formation concernant les transports; renforcement de la participation des principaux intervenants dans les opérations de transport.</p>	<p>b) i) Nombre de pays prenant des mesures pour améliorer la logistique des transports, notamment le transport multimodal, la facilitation des mouvements de marchandises, de personnes et de véhicules à travers les frontières et en transit, et la participation du secteur privé;</p> <p>ii) Plans d'actions établis pour régler les problèmes de technologies de l'information et de la communication dans le secteur des transports et les autres secteurs infrastructurels;</p> <p>iii) Nombre de pays administrant les formations mises au point par la CESAP;</p> <p>iv) Nombre de pays dans lesquels des fonctionnaires ou des responsables du secteur privé ou des ONG et des organisations communautaires indiquent que la participation aux programmes concernant les transports a aidé à promouvoir un développement coordonné des politiques.</p>
<p>c) Renforcement des capacités de formulation et de planification de la politique du tourisme et resserrement de la coopération entre les organismes et les institutions, d'une part, et les instituts d'enseignement et de formation, de l'autre.</p>	<p>c) i) Mesures prises par les pays à la suite des services consultatifs, des formations de groupe et des réunions conjointes;</p> <p>ii) Participation active des pays au réseau APETIT d'établissements d'enseignement en Asie et dans le Pacifique à la coopération technique entre pays en développement.</p>

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
d) Sensibilisation aux problèmes d'environnement et de sécurité, aux répercussions sociales et autres effets des transports, du tourisme et des infrastructures; amélioration des capacités de mise au point de politiques durables dans ce domaine.	<p>d) i) Activités de suivi lancées par les pays pour améliorer la sécurité des transports;</p> <p>ii) Nombre de pays indiquant que les recommandations visant à institutionnaliser les approches intégrées et interactives de la planification des transports ont bien été appliquées;</p> <p>iii) Nombre de pays indiquant qu'ils ont adopté des politiques et des plans pour encourager l'utilisation de modes de transport écologiques;</p> <p>iv) Mesures de suivi prises par les pays membres pour adopter des politiques et des principes de réduction des effets écologiques du développement des transports et des opérations de transport;</p> <p>v) Nombre de pays prenant connaissance des approches participatives du développement infrastructurel;</p> <p>vi) Plans d'actions mis sur pied pour traiter les questions sociales et promus par la CESAP.</p>

Facteurs externes

- 17.46 Le sous-programme est censé atteindre ses objectifs et produire les résultats escomptés dans les conditions suivantes : a) si les gouvernements sont disposés et s'attachent à inscrire les questions d'environnement, de sécurité et de société, entre autres sujets, à l'ordre du jour des nations; b) si la conjoncture politique, économique et sociale reste favorable au tourisme mondial et régional; c) si les gouvernements sont plus sensibles encore à l'importance de la coopération économique régionale à l'ère de la mondialisation; d) si les gouvernements ont la volonté politique d'agir pour éliminer les obstacles au développement des transports, notamment des transports transfrontières; e) si des ressources extrabudgétaires sont disponibles; f) si les gouvernements s'engagent à créer un environnement législatif et réglementaire favorable à la logistique des transports; g) si les gouvernements ont la volonté politique de réaliser des plans de développement des transports et sont capables de mobiliser les ressources financières nécessaires au développement et à l'amélioration des infrastructures; h) si l'infrastructure se développe; i) si les gouvernements mettent en place un dispositif permettant aux principaux partenaires de participer à la prise de décisions.

Produits

- 17.47 Les produits suivants seront réalisés pendant l'exercice biennal 2002-2003 :
- a) Service d'organismes intergouvernementaux et d'organes d'experts (ressources budgétaires/fonds extrabudgétaires)

- i) Service fonctionnel des réunions : Commission : séances plénières et séances de comité (16); Comité des transports, des communications, du tourisme et du développement infrastructurel : séances plénières (12);
 - ii) Documentation à l'intention d'organes délibérants
 - a. Commission : rapports du Comité des transports, des communications, du tourisme et du développement infrastructurel (2); rapport sur l'application de la résolution 48/11 de la Commission sur les modes de transport routier et ferroviaire sous l'angle des mesures de facilitation et de la résolution 52/9 de la Commission relative aux ponts terrestres en Asie et entre l'Asie et l'Europe (1); rapports sur le Plan d'action de New Delhi pour le développement infrastructurel en Asie et dans le Pacifique (2);
 - b. Comité des transports, des communications, du tourisme et du développement infrastructurel : rapport sur la mise en oeuvre du Programme spécial CESAP/CEE pour les économies d'Asie centrale dans le domaine des transports et du franchissement des frontières (1); rapports sur des questions de transport, de communication, de tourisme et de développement infrastructurel (8); rapports sur la mise en oeuvre du Plan d'action de New Delhi pour le développement infrastructurel en Asie et dans le Pacifique (2);
 - iii) Groupe spécial d'experts sur la mise en réseau des institutions de transport fluvial et de dragage;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
- i) Publications périodiques : *ESCAP Tourism Review* (2 livraisons); *Review of the developments in transport* (1 livraison); *Transport and Communications Bulletin for Asia and the Pacific* (2 livraisons);
 - ii) Publications non périodiques : évaluation économique des projets de développement des infrastructures ferroviaires (1); directives pour l'évaluation du coût des accidents de la circulation (1); manuel de modernisation des transports fluviaux en vue de leur intégration au système de transport multimodal (1); questions de politique générale concernant le tourisme sans obstacle pour les handicapés et les personnes âgées (1); promotion du tourisme le long des itinéraires du Chemin de fer transasiatique (1); réseau révisé de la Route d'Asie (1); documentation pédagogique sur le transport multimodal et la logistique (1); développement du Chemin de fer transasiatique (1); choix en matière de planification des transports urbains aux fins du développement durable (1);
 - iii) Supports techniques
 - a. Diffusion de documentation didactique en rapport avec les négociations de l'Organisation mondiale du commerce concernant le commerce et les services (transport maritime) (1); directives pour l'amélioration des moyens logistiques d'expansion des zones desservies par les ports (1); perfectionnement et mise à jour de la base de données CESAP sur les transports et les infrastructures (2); mise à jour de l'information maritime sur l'Internet (1);
 - b. Ressources audiovisuelles. Page d'accueil CESAP (World Wide Web) sur les transports, les communications, le tourisme et le développement infrastructurel (4); page d'accueil CESAP (World Wide Web) sur le Plan d'action de New Delhi pour le développement infrastructurel en Asie et dans le Pacifique (4); page d'accueil CESAP (World Wide Web) sur la Route d'Asie (4); page d'accueil

CESAP (World Wide Web) sur le Chemin de fer transasiatique (4); page d'accueil CESAP (World Wide Web) sur les transports, les communications, le tourisme et le développement infrastructurel (8);

- c) Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) : collaboration avec les organisations non gouvernementales, notamment la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, l'Association de coopération économique Asie-Pacifique, Télécommunauté Asie-Pacifique, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, l'Organisation de coopération économique BIMST-EC Bangladesh-Inde-Myanmar-Sri Lanka-Thaïlande, l'Organisation de coopération économique, l'Union européenne, le secrétariat du Forum des îles du Pacifique, la Banque de développement islamique, la Commission du Mékong, l'Organisation pour la coopération et le développement économiques, l'Organisation pour la collaboration des chemins de fer (OSShD), l'Association sud-asiatique de coopération régionale et la Communauté d'États indépendants pour la réalisation du Plan d'action de New Delhi pour le développement infrastructurel en Asie et dans le Pacifique; collaboration avec des organisations non gouvernementales, notamment l'Association des transitaires de l'ANASE, l'Association des ports de l'ANASE, la Conférence Asie-Pacifique sur le transport et l'environnement, l'Association des conseils de chargeurs du Bangladesh, de l'Inde, du Pakistan et de Sri Lanka (ASCOBIPS), la Fédération des associations d'armateurs de l'ANASE, la Fédération internationale des associations de transitaires et assimilés, le Fonds infrastructurel mondial, le Partenariat mondial pour la sécurité routière, l'Association internationale des ports, l'Union internationale des chemins de fer, l'Association internationale du congrès des chemins de fer, l'Association internationale permanente des congrès de la route, l'Association internationale permanente des congrès de la navigation, la Fédération routière internationale, l'Union internationale des transports routiers et le Conseil du développement mondial, pour la réalisation du Plan d'action de New Delhi pour le développement infrastructurel en Asie et dans le Pacifique; collaboration avec le secteur privé, notamment l'Asia Infrastructure Development Alliance (AIDA), dans la mise en oeuvre du Plan d'action de New Delhi pour le développement infrastructurel en Asie et dans le Pacifique; collaboration avec l'Organisation mondiale du tourisme, l'Association de tourisme du Pacifique-Asie et d'autres organismes s'intéressant au tourisme, pour la promotion du tourisme; collaboration avec des organismes et des institutions spécialisées des Nations Unies, y compris les autres commissions régionales, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le Programme des Nations Unies pour le développement, le secrétariat du Programme relatif à la mise en valeur de la région du fleuve Tumen, la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, le Bureau international du Travail, l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'Union internationale des télécommunications, l'Organisation maritime internationale, l'Union postale universelle et la Banque mondiale, dans la mise en oeuvre du Plan d'action de New Delhi pour le développement infrastructurel en Asie et dans le Pacifique; participation au réseau de centres d'excellence pour la planification des transports urbains aux fins de l'échange au niveau régional de témoignages sur les options du développement durable des transports et de l'amélioration de l'enseignement, de la formation et de la recherche; soutien technique et fonctionnel du Programme spécial pour les économies de pays d'Asie centrale, notamment participation aux activités du Groupe de travail du Programme chargé du projet sur les transports et le franchissement des frontières;
- d) Coopération technique (fonds extrabudgétaires)
- i) Services consultatifs portant sur : les technologies de l'information et de la communication dans les infrastructures; le développement des transports terrestres; le transport

multimodal et la logistique; la participation du secteur privé au développement des infrastructures; le transport maritime et le développement portuaire; le renforcement des capacités nationales aux fins du développement touristique viable; le développement durable des transports; le développement du transport par voie d'eau intérieure; la facilitation des transports;

- ii) Stages, séminaires et journées d'étude : réunion des directeurs de chemins de fer; réunions des directeurs des départements des ponts et chaussées; forum régional sur la planification, la formation et l'utilisation de la main-d'oeuvre maritime; réunion régionale des associations de transitaires; réunions régionales sur l'enseignement et la formation touristiques; séminaire régional sur le tourisme sans obstacle pour les handicapés et les personnes âgées; réunions régionales sur la promotion du tourisme dans la sous-région Bassin du Mékong; séminaire régional sur la libéralisation des services maritimes; séminaire sur la navigation commerciale sur les cours d'eau internationaux; séminaire sur les infrastructures et la logistique à l'appui du développement au niveau international; séminaire sur l'intégration des infrastructures de transport fluvial dans les réseaux de transport intermodal; séminaire sur la planification participative et la gestion des différends dans le développement infrastructurel; séminaire sur la participation du secteur privé dans les ports; séminaire sur l'amélioration des moyens logistiques dans les ports; séminaire/atelier sur les transports écologiques et sûrs; séminaire/atelier sur la promotion de la participation du secteur privé au développement infrastructurel; séminaires sur le renforcement des capacités nationales aux fins du développement touristique viable; séminaires/ateliers sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour le développement des moyens et services infrastructurels; séminaires/ateliers sur le développement des infrastructures, l'entretien et la facilitation des transports; stage sur le développement durable des transports; forum tripartite entre armateurs, chargeurs et ports;
- iii) Bourses et dons : arrangements de coopération technique entre pays en développement relatifs pour le développement du tourisme et la formation aux métiers du tourisme.

Tableau 17.18

Ressources nécessaires : sous-programme 6

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003 (avant réévaluation des coûts)	2000-2001	2002-2003
Budget ordinaire				
Postes	3 459,2	3 569,2	27	29
Autres rubriques	104,5	105,2	–	–
Total	3 563,7	3 674,4	27	29
Fonds extrabudgétaires	1 880,2	2 342,0	12	5

17.48 L'augmentation de 110 000 dollars du coût des postes s'explique par le redéploiement interne de l'appui au programme de 2 agents locaux qui renforceront les services de recherche et d'appui aux technologies de l'information du sous-programme. Les ressources prévues aux autres rubriques couvrent le coût des consultants, des experts, des voyages et des services commerciaux d'imprimerie.

Sous-programme 7 Statistiques

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 2 342 400 dollars

- 17.49 Le sous-programme est placé sous la responsabilité de la Division de statistique. Le programme de travail est inspiré du sous-programme 7 du programme 15 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005.

Tableau 17.19

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif : Améliorer la capacité statistique des pays et zones de la région dans l'optique d'une prise de décisions rationnelle, y promouvoir l'utilisation des technologies de l'information dans le secteur public et rendre largement et rapidement disponible les statistiques comparables de la région.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Augmentation des capacités de la région, notamment celles des pays en développement les moins avancés, sans littoral et insulaires, en matière de choix, de rassemblement, de traitement, d'analyse et d'exploitation des données nécessaires au développement national, y compris la capacité d'analyser les questions de sexospécificité, les caractéristiques de la pauvreté et les nouveaux problèmes économiques et sociaux.

b) Amélioration de la coordination, de la collaboration et du partage de l'information en matière de développement et de normalisation statistiques dans la région, et disponibilité accrue de statistiques comparables sur les pays de la région.

- a) i) Volume de données de qualité, surtout celles d'intérêt immédiat, produites par les pays de la région;
- ii) Nombre de pays appliquant la Norme spéciale de diffusion des données et le Système général de diffusion des données;
- iii) Nombre de pays ayant une politique en matière de sexospécificité et de pauvreté reposant sur des données probantes;
- iv) Nombre de participants, spécialement des pays en développement les moins avancés, sans littoral et insulaires, qui indiquent que les réunions et les activités de formation de la CESAP ont contribué sensiblement à renforcer leurs capacités d'identification, de rassemblement, de traitement, d'analyse et d'utilisation des données nécessaires au développement national.
- b) i) Présentation par les pays de la région de communications aux sessions d'organes délibérants et à des réunions techniques;
- ii) Niveau de participation des pays et institutions aux rencontres régionales sur les statistiques;
- iii) Meilleure qualité des données statistiques comparables sur les pays de la région;

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
	iv) Effets de la documentation et des pages d'accueil relatives aux statistiques sur la coordination, la collaboration et le partage d'information, le développement et la normalisation statistiques dans la région;
	v) Nombre de programmes et d'activités mis au point par la CESAP et d'autres organismes.
c) Planification plus systématique des technologies de l'information et adoption de politiques plus cohérentes.	c) i) Nombre de pays et de services statistiques nationaux ayant adopté des plans et stratégies en matière de technologies de l'information; ii) Nombre de sites Web se rapportant aux statistiques nationales et à la technologie de l'information dans la région.

Facteurs externes

- 17.50 Le sous-programme est censé atteindre ses objectifs et produire les résultats escomptés dans les conditions suivantes : a) si les organismes compétents, qu'ils soient des Nations Unies ou de l'extérieur, coopèrent avec la CESAP; b) si les gouvernements accordent une place hautement prioritaire au développement des statistiques dans leurs plans de développement national; c) si les gouvernements membres continuent de fournir au secrétariat des données utiles en temps opportun; d) si le Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique s'inspire des décisions et recommandations de la Commission de statistique pour mettre au point les programmes de formation des statisticiens en Asie et dans le Pacifique; e) si l'on dispose de ressources extrabudgétaires pour aider les représentants des pays en développement les moins avancés, sans littoral et insulaires, à participer aux réunions officielles organisées par la CESAP.

Produits

- 17.51 Les produits suivants seront réalisés pendant l'exercice biennal 2002-2003 :
- a) Service d'organismes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
 - i) Service fonctionnel de réunions : Commission : séances plénières et séances de comités (16); Comité de statistique : séances plénières (6);
 - ii) Documentation à l'intention d'organes délibérants : Commission : rapport du Comité de statistique (1); rapport sur des questions relatives aux statistiques (1); Comité de statistique : rapport du Groupe d'experts des statistiques (1); rapport sur les activités du secrétariat depuis la douzième session du Comité (1); rapport sur les questions d'informatisation du secteur public qui touchent les services statistiques nationaux (1); rapports sur des questions relatives aux statistiques (4);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : Groupe d'experts des statistiques (1);
 - b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
 - i) Publications périodiques : *Asia-Pacific in Figures* (2 livraisons); *Foreign Trade Statistics of Asia and the Pacific* (1 livraison); *Statistical Indicators for Asia and the Pacific*

- (8 livraisons); *Statistical Newsletter* (8 livraisons); *Annuaire statistique pour l'Asie et le Pacifique* (2 livraisons);
- ii) Exposition pour le Comité de statistique (1);
 - iii) Fiches de synthèse sur les statistiques générales et thématiques (2);
 - iv) Supports techniques : diffusion de données par voie électronique (Internet, CD-ROM, disquettes, etc.) (2); exploitation et tenue du Système d'information statistique de la CESAP (2); traitement des demandes ponctuelles d'information statistique émanant d'utilisateurs extérieurs (2); page d'accueil CESAP (World Wide Web) sur les statistiques (104);
- c) Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) : collaboration avec les institutions nationales et supranationales n'appartenant pas aux Nations Unies, dont le Centre Orient-Occident, le secrétariat de l'ANASE et la Communauté du Pacifique; collaboration avec des organisations non gouvernementales, notamment l'Institut international de statistique; collaboration avec le Sous-Comité des activités statistiques du Comité administratif de coordination; collaboration avec des organes et des institutions spécialisées des Nations Unies, dont la Commission de statistique de l'Organisation des Nations Unies, les conférences régionales de statisticiens et la Commission des statistiques agricoles pour l'Asie et le Pacifique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; appui technique et fonctionnel à l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique, sous forme notamment d'aide à l'organisation de stages; appui technique et fonctionnel aux équipes de services techniques de pays du Fonds des Nations Unies pour la population travaillant dans la région;
- d) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
- i) Services consultatifs en matière de statistiques sur la parité entre les sexes, de certains autres aspects mesurables de la vie socioéconomique et d'exploitation des technologies de l'information;
 - ii) Stages régionaux/sous-régionaux sur les statistiques économiques et écologiques, notamment la comptabilité nationale et la comptabilité environnementale, et sur l'exploitation des technologies de l'information; stages régionaux/sous-régionaux sur les questions de sexoparité et certains autres aspects des statistiques sociales et démographiques, y compris le suivi des conférences mondiales.

Tableau 17.20

Ressources nécessaires : sous-programme 7

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003
		(avant réévaluation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	2 165,3	2 220,3	21	22
Autres rubriques	92,7	122,1	–	–
Total	2 258,0	2 342,4	21	22
Fonds extrabudgétaires	1 520,4	771,0	2	2

- 17.52 L'augmentation de 55 000 dollars du coût des postes s'explique par le redéploiement interne de l'appui au programme d'un agent local qui renforcera le service des technologies de l'information du sous-programme. L'augmentation de 29 400 dollars des autres rubriques est le résultat net de la hausse du coût des consultants (14 400 dollars), des groupes spéciaux d'experts (7 400 dollars) et des voyages (11 100 dollars), et de la réduction des services commerciaux d'imprimerie (3 500 dollars).

D. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 26 023 500 dollars

- 17.53 L'appui au programme comprend la gestion du programme, les services de bibliothèque, les services de conférence, les services administratifs et les services communs.

Produits

- 17.54 Il est prévu de fournir les produits ci-après au cours de l'exercice biennal 2002-2003 :
- a) Gestion du programme : la Division de la gestion du programme fournit des services fonctionnels et des services de secrétariat à la Commission, à ses organes subsidiaires et aux réunions du Comité consultatif des représentants permanents et d'autres représentants désignés par les membres de la Commission (CCRP). Elle coordonne la planification, la programmation, le suivi et l'exécution du programme de travail de la Commission, y compris son programme de coopération technique, conformément au mandat de la Commission et à ceux des organismes des Nations Unies de portée mondiale. En outre, la Division aide et conseille le Secrétaire exécutif à définir une politique cohérente et des directives stratégiques pour la planification du programme et des activités opérationnelles de la CESAP, ainsi que pour la mobilisation et la gestion des crédits budgétaires et des fonds extrabudgétaires. La Division apporte également une aide, en ce qui concerne la gestion des ressources extrabudgétaires et l'appui des projets d'assistance technique, aux trois organismes subsidiaires de la CESAP, à savoir le Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (CAPTT), situé à New Delhi, le Centre régional pour la coordination de la recherche-développement sur les céréales secondaires, légumineuses, racines et tubercules, dans les zones tropicales humides de l'Asie et du Pacifique, situé à Bogor (Indonésie) et l'ISAP, situé à Tokyo;
 - b) Services de bibliothèque : il s'agit de fournir, outre des services de bibliothèque proprement dits, des services informatiques (y compris conseils et formation) visant à faciliter l'exécution du programme de travail du secrétariat de la CESAP, et à répondre aux besoins du personnel des institutions des Nations Unies à Bangkok et des secteurs public et privé;
 - c) Services de conférence : les activités consistent à fournir, de manière coordonnée les services de conférence nécessaires pour les réunions des organes directeurs et d'autres réunions intergouvernementales tenues sous les auspices de la CESAP, et les services d'édition, de traduction, de traitement de texte et d'impression qu'exige la production des documents et publications;
 - d) Services administratifs et services communs : cette rubrique, qui regroupe les services administratifs et les services d'appui nécessaires pour la gestion des ressources humaines et l'administration et la planification financières, ainsi que les services communs servant à appuyer l'exécution du programme de travail, porte notamment sur les domaines suivants : i) recrutement, affectations, organisations des carrières, formation et administration du personnel, services de conseil pour le personnel et services médicaux; ii) coordination générale des budgets, gestion financière, contrôle de gestion et gestion de la trésorerie; iii) services

généraux, y compris la gestion des bâtiments, les services de sécurité, les communications, les achats et les transports; et iv) services de traitement électronique de l'information.

Tableau 17.21

Ressources nécessaires : appui au programme

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003 (avant réévaluation des coûts)	2000-2001	2002-2003
Budget ordinaire				
Postes	20 310,8	20 079,0	259	252
Autres rubriques	5 630,2	5 944,5	–	–
Total	25 941,0	26 023,5	259	252
Fonds extrabudgétaires	8 734,2	7 235,3	14	17

17.55 La diminution de 231 800 dollars relative aux postes s'explique comme suit : a) transfert de 7 postes d'agent local à d'autres unités, afin de renforcer l'appui informatique à l'exécution des différents sous-programmes; b) effet-report de la création au cours de l'exercice biennal 2000-2001 de 1 poste temporaire de la classe P-4 et de 1 poste temporaire d'agent local qu'il est prévu de transformer en postes permanents pour renforcer l'équipe chargée du SIG; c) reclassement de P-3 à P-4 du poste du chef du groupe des services de conférence.

17.56 L'augmentation de 314 300 dollars relative aux autres rubriques résulte essentiellement de l'accroissement des ressources nécessaires pour les consultants, les voyages du personnel, les fournitures et accessoires et l'acquisition ou le remplacement de matériel informatique, et de l'ouverture d'une nouvelle ligne budgétaire représentant la contribution de la CESAP aux arrangements interinstitutions qui ont été adoptés pour assurer la sécurité en Thaïlande.

Tableau 17.22

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle interne et externe et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Résumé de la recommandation	Suite donnée à la recommandation
<p>Assemblée générale (Résolution 54/249)</p> <p><i>Se déclare vivement préoccupée</i> par la sous-utilisation des centres de conférence de Bangkok et d'Addis-Abeba et prie le Secrétaire général de définir et d'appliquer une stratégie en vue d'accroître leur utilisation, et de lui en rendre compte avant la fin de sa cinquante-quatrième session (par. 120).</p>	<p>La CESAP continue de promouvoir activement l'utilisation du Centre de conférence. Outre les mesures décrites dans le rapport du Secrétaire général sur l'utilisation des centres de conférences des Nations Unies à Bangkok et Addis-Abeba (A/55/410), il est prévu de reclasser le poste du chef du Groupe des services de conférence pour renforcer encore la gestion du Centre. Au cours de l'exercice biennal 2002-2003, les dépenses de ce dernier seront imputées sur un compte budgétaire distinct, ce qui permettra de les saisir dans leur totalité. De même, toutes les recettes provenant de la location du</p>

Constate avec préoccupation que le taux de vacance de postes est élevé à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, ce qui risque de compromettre la réalisation des activités et des programmes prescrits, et prie le Secrétaire général de prendre toutes les mesures nécessaires pour remédier à cette situation (par. 130).

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
(A/54/7)

Le Comité a demandé que le Secrétaire général présente des informations sur le degré d'utilisation de la vidéoconférence et sur les économies et gains de productivité qui en résultent (par. I.36).

Le Comité a demandé que l'on précise dans quelles mesures le SIG est utilisé par les directeurs de programme pour gérer les activités qui relèvent de leurs attributions (par. VIII.47).

Le Comité a demandé que des dispositions soient prises pour qu'une fois installé, le SIG soit géré de façon satisfaisante dans toutes les commissions régionales (par. V.12).

Le Comité a estimé que la Commission devrait tenir compte de tous les facteurs pertinents avant de décider quel type de support et/ou mode de distribution répond le mieux aux besoins des destinataires de ses publications (par. V.49).

Centre à des organismes ne faisant pas partie du système des Nations Unies, et les dépenses connexes, seront enregistrées dans un compte spécial rattaché au chapitre 3 des recettes.

Grâce à des efforts concertés, la CESAP a pu continuer à réduire le taux de vacance de postes en accélérant les recrutements et les affectations.

Comptant sur un développement de la vidéoconférence, avec les économies qu'elle entraîne, la CESAP s'est récemment dotée du matériel nécessaire. Celui-ci a été utilisé à plusieurs reprises pour débattre de questions intéressant le personnel et le SIG avec des fonctionnaires du Siège.

Le module 3 du SIG a été installé. Il sera procédé au cours des années à venir à l'évaluation des utilisations qu'en font les directeurs de programme.

Les modules 3 et 4 du SIG auront été installés à la CESAP en 2001. Outre les ressources déjà disponibles au titre des services administratifs et des services communs, il est prévu de transformer deux postes temporaires (1 poste P-4 et 1 poste d'agent local) en postes permanents pour assurer le bon fonctionnement du SIG à la CESAP.

Les publications sont distribuées sur la base d'une liste tenant compte des avis donnés par les membres et les membres associés en ce qui concerne les destinataires, le nombre d'exemplaires et le mode de distribution. Au cours de l'exercice biennal 2002-2003, quelques publications seront diffusées uniquement sous forme électronique. Les grandes publications annuelles telles que l'*Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique* et les *Development Papers*, ou semestrielles telles que le *Asia-Pacific Development Journal*

seront publiées à la fois sur support papier et sur CD-ROM, l'objet étant de répondre aux besoins des pays en développement de la région tout en élargissant l'audience à l'intérieur et à l'extérieur de la région. On veillera à suivre de près l'évolution des besoins des utilisateurs finals des publications de la Commission et à tenir compte de leurs observations avant de modifier en quoi que ce soit le type de support et/ou le mode de distribution des publications.

Comité des commissaires aux comptes

(A/55/5, vol. I)

Le Comité a recommandé que la CESAP établisse des normes pour les locations, conformément aux dispositions régissant l'allocation-logement. Il a également recommandé que les agents certificateurs veillent à ce que les demandes d'allocation-logement soient toujours accompagnées de tous les justificatifs nécessaires pour déterminer si elles sont raisonnables (par. 285).

Un Groupe de travail sur l'allocation-logement a été créé à la CESAP pour étudier les modalités d'établissement de normes. Il s'est réuni pour la dernière fois en octobre 2000 mais n'a pas encore terminé la mise au point des critères (type et taille des logements et loyer mensuel estimatif) qu'il doit définir à partir des informations communiquées par trois agences immobilières réputées et présenter pour approbation au Comité interinstitutions du coût de la vie à Bangkok. Dans l'intervalle, les agents certificateurs sont tenus de vérifier que toutes les demandes d'allocation-logement sont accompagnées de tous les justificatifs nécessaires pour déterminer si elles sont raisonnables.

Le Comité a recommandé à la CESAP de prier ses locataires de respecter leur obligation de payer ponctuellement leur loyer, conformément à l'accord de location et d'envisager d'inclure dans les accords ou contrats des clauses pénales applicables en cas de retard dans le paiement du loyer ou de non-paiement (par. 289).

La CESAP a établi un système de contrôle pour éviter tout retard dans le suivi des encaissements. La possibilité de prévoir dans les accords aux contrats de location des pénalités en cas de retard dans le paiement du loyer ou de non-paiement sera examinée au moment du renouvellement desdits accords ou contrats.

Bureau des services de contrôle interne

(A/54/393)

Outre des améliorations précises d'ordre opérationnel, le BSCI a recommandé que la CESAP mette au point un projet global de commercialisation pour son centre de conférence, que la CEA chiffre son plan de commercialisation et évalue la possibilité d'améliorer ses installations de conférence, et que les

Comme indiqué dans la réponse relative au paragraphe 120 de la résolution 54/249 de l'Assemblée générale, la CESAP continue activement de chercher à accroître l'utilisation de son centre de conférences, avec l'appui et les conseils du Siège.

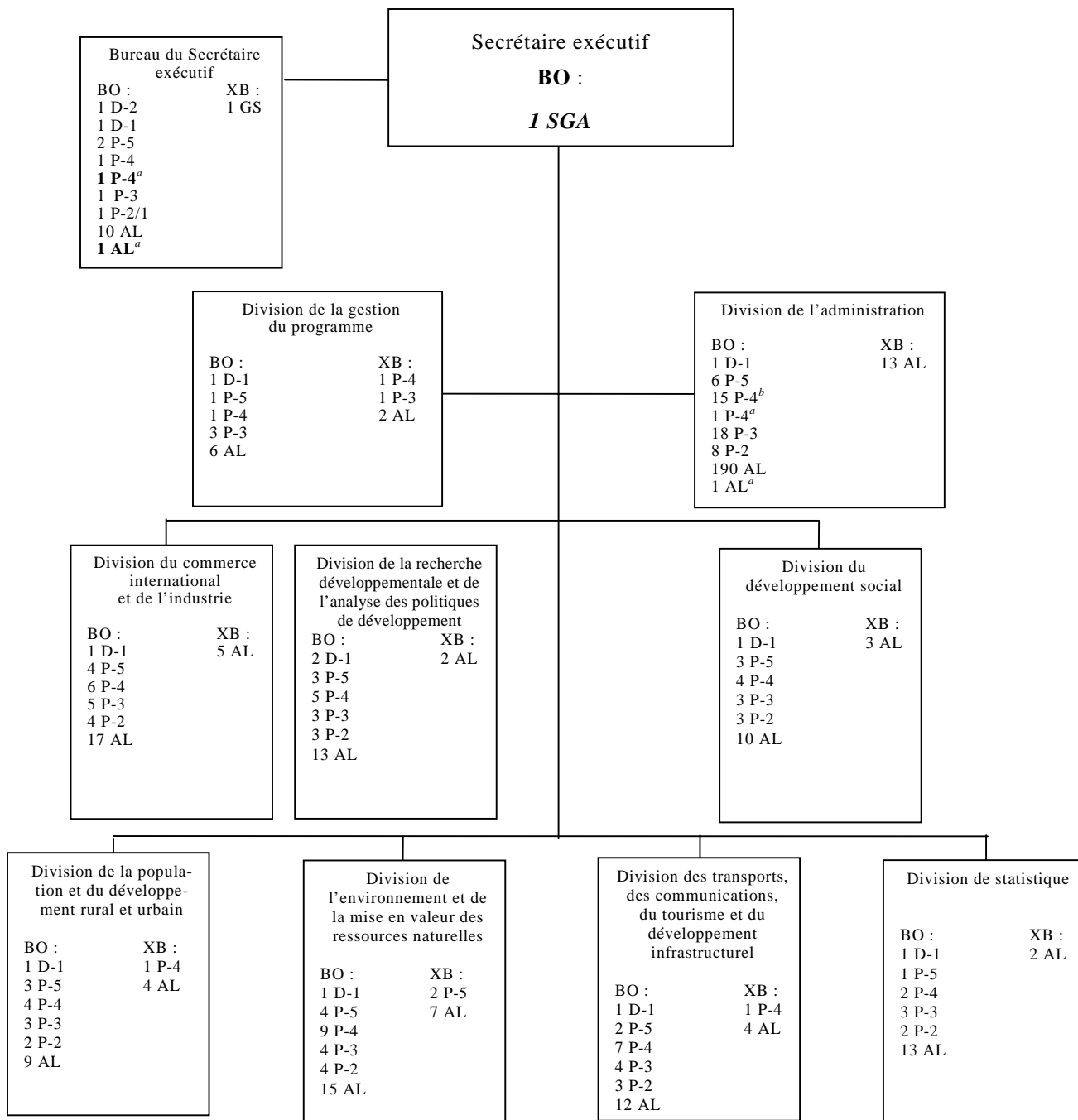
Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

deux commissions formulent, en collaboration avec le Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence, un projet d'encouragement de l'utilisation de ces centres pour les grandes réunions et conférences des Nations Unies (par. 115).

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2002-2003



Note : AL : agent local; BO : budget ordinaire; XB : fonds extrabudgétaires.

^a Postes nouveaux.

^b Reclassement à P-4 d'un poste P-3.

Annexe

**Montant indicatif des ressources nécessaires
Commission économique et sociale pour l'Asie
et le Pacifique**

Tableau A.17.1

Prévisions de dépenses, par grande rubrique et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) *Budget ordinaire*

Rubrique	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Organes directeurs	531,0	903,5	(80,6)	(8,9)	822,9	18,9	841,8
Direction exécutive et administration	3 074,1	2 360,7	291,1	12,3	2 651,8	62,0	2 713,8
Programme de travail	26 141,7	25 206,0	500,4	1,9	25 706,4	519,4	26 225,8
Programme d'appui	24 609,4	25 941,0	82,5	0,3	26 023,5	224,2	26 247,7
Total (1)	54 356,2	54 411,2	793,4	1,4	55 204,6	824,5	56 029,1

 2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
	–	–	a) Services d'appui à :	
	2 759,0	2 598,8	i) Des organismes des Nations Unies	–
	–	–	ii) Des activités extrabudgétaires	3 429,3
			b) Activités de fond	–
	719,6	2 136,7	c) Projets opérationnels	
	3 492,6	1 835,2	PNUD	–
			FNUAP	2 000,0
	16 899,2	16 680,6	Donateurs bilatéraux et autres ressources	16 980,0
Total (2)	23 870,4	23 251,3		22 409,3
Total [(1) + (2)]	78 226,6	77 662,5		78 438,4

Tableau A.17.2

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	46 626,2	46 365,6	289,1	0,6	46 654,7	787,8	47 442,5
Autres dépenses de personnel	710,7	998,4	(41,6)	(4,1)	956,8	(6,0)	950,8
Consultants et experts	412,0	552,4	185,9	33,6	738,3	(4,7)	733,6
Voyages	939,3	1 267,2	58,5	4,6	1 325,7	72,7	1 398,4
Services contractuels	494,2	461,8	45,3	9,8	507,1	(3,3)	503,8
Frais généraux de fonctionnement	3 194,7	3 223,3	4,7	0,1	3 228,0	(20,7)	3 207,3
Dépenses de représentation	14,6	18,3	0,8	4,3	19,1	(0,2)	18,9
Fournitures et accessoires	597,5	542,1	14,9	2,7	557,0	(3,4)	553,6
Mobilier et matériel	1 367,0	982,1	178,1	18,1	1 160,2	2,8	1 163,0
Subventions et contributions	–	–	57,7	–	57,7	(0,5)	57,2
Total (1)	54 356,2	54 411,2	793,4	1,4	55 204,6	824,5	56 029,1

 2) *Fonds extrabudgétaires*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	2002-2003 Dépenses prévues
Postes	3 602,4	3 058,2	3 144,3
Autres dépenses de personnel	1 639,6	3 369,9	2 660,0
Consultants et experts	6 503,6	2 280,0	1 538,0
Voyages	1 404,2	1 252,7	951,0
Services contractuels	1 536,1	1 671,1	276,0
Frais généraux de fonctionnement	867,8	437,2	352,5
Fournitures et accessoires	87,2	313,6	277,5
Mobilier et matériel	150,4	775,7	–
Subventions et contributions	2 525,5	323,7	474,0
Dépenses diverses	5 553,6	9 769,2	12 736,0
Total (2)	23 870,4	23 251,3	22 409,3
Total [(1) + (2)]	78 226,6	77 662,5	78 438,4

Tableau A.17.3

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000-2001	2002-2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000-2001	2002-2003
			2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1
D-1	11	11	–	–	–	–	11	11
P-5	29	29	–	–	11	2	40	31
P-4/3	101	103	1	–	2	4	104	107
P-2/1	30	30	–	–	–	–	30	30
Total partiel	173	175	1	–	13	6	187	181
Autres catégories								
Agents locaux	295	297	1	–	41	43	337	340
Total partiel	295	297	1	–	41	43	337	340
Total général	468	472	2	–	54	49	524	521

Organes directeurs

Tableau A.17.4

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Budget ordinaire

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pourcentage			
Autres dépenses de personnel	286,5	311,3	(44,2)	(14,1)	267,1	(1,6)	265,5
Consultants et experts	41,2	71,4	0,4	0,5	71,8	(0,6)	71,2
Voyages	144,3	435,8	(40,4)	(9,2)	395,4	21,7	417,1
Services contractuels	43,3	55,0	0,4	0,7	55,4	(0,5)	54,9
Frais généraux de fonctionnement	7,2	7,8	1,6	20,5	9,4	–	9,4
Dépenses de représentation	6,1	8,1	0,5	6,1	8,6	–	8,6
Fournitures et accessoires	2,4	14,1	1,1	7,8	15,2	(0,1)	15,1
Total	531,0	903,5	(80,6)	(8,9)	822,9	18,9	841,8

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)
Autres dépenses de personnel

- A.17.1 Le montant de 267 100 dollars, reflétant une diminution de 44 200 dollars, a été déterminé compte tenu des dépenses effectuées par le passé et servira à couvrir le coût des services du personnel temporaire, en particulier des interprètes et des traducteurs, recruté dans le cadre des sessions annuelles de la Commission et des réunions des comités, des organes intergouvernementaux, des organes spéciaux et des conférences ministérielles ad hoc.

Consultants et experts

- A.17.2 Le montant de 71 800 dollars prévu à cette rubrique se répartit comme suit : a) 14 500 dollars pour couvrir le coût des services de consultants dans le cadre de l'élaboration d'études spéciales sur les thèmes que la Commission retiendra à ses sessions de 2002 et 2003; b) 57 300 dollars pour permettre la convocation d'un groupe de discussion dans le cadre du segment ministériel de la session annuelle de la Commission.

Voyages

- A.17.3 Le montant de 395 400 dollars, reflétant une diminution de 40 400 dollars, a été déterminé compte tenu des dépenses effectuées par le passé et permettra de couvrir les frais de voyage du personnel des services de conférence détaché du Siège ou de Genève à l'occasion des sessions de la Commission ou d'autres réunions organisées sous les auspices de la CESAP.

Services contractuels

- A.17.4 Le montant de 55 400 dollars permettra de couvrir le coût a) des services d'édition nécessaires pendant les périodes de pointe, en particulier pour la documentation de présession de la Commission; b) de l'ensemble de la documentation du Comité de la coopération économique régionale; c) de la publication de l'*Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique*; et d) de l'impression des études thématiques spéciales demandées par la Commission.

Frais généraux de fonctionnement

- A.17.5 Le montant de 9 400 dollars, reflétant une augmentation de 1 600 dollars, permettra de financer les services divers associés aux sessions annuelles de la Commission.

Dépenses de représentation

- A.17.6 Le montant de 8 600 dollars, reflétant une augmentation de 500 dollars, permettra de couvrir les frais engagés au nom de l'Organisation à l'occasion de réceptions officielles organisées à l'intention des délégations et des participants aux sessions annuelles de la Commission.

Fournitures et accessoires

- A.17.7 Le montant de 15 200 dollars, reflétant une augmentation de 1 100 dollars, permettra d'acheter les fournitures et accessoires de bureau nécessaires (cassettes audio et vidéo, pellicules photographiques, dossiers d'information, CD-ROM et disquettes en particulier) nécessaires pour les sessions de la Commission et d'autres réunions.

Direction exécutive et administration

Tableau A.17.5

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	2 869,7	2 139,9	190,9	8,9	2 330,8	50,9	2 381,7
Consultants et experts	–	–	60,7	–	60,7	(0,4)	60,3
Voyages	185,7	202,9	11,7	5,7	214,6	11,7	226,3
Services contractuels	13,1	13,1	25,4	193,8	38,5	(0,3)	38,2
Fournitures et accessoires	5,6	4,8	(0,5)	(10,4)	4,3	–	4,3
Mobilier et matériel	–	–	2,9	–	2,9	0,1	3,0
Total (1)	3 074,1	2 360,7	291,1	12,3	2 651,8	62,0	2 713,8

 2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
	–	–	a) Services d'appui à :	–
	50,4	45,7	i) Des organismes des Nations Unies	–
	–	–	ii) Des activités extrabudgétaires	60,5
	–	–	b) Activités de fond	–
	–	–	c) Projets opérationnels	–
	131,5	–	Donateurs bilatéraux et autres ressources	–
Total (2)	181,9	45,7		60,5
Total [(1) + (2)]	3 256,0	2 741,2		2 774,3

Tableau A.17.6

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1
D-1	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	2	2	–	–	–	–	2	2
P-4/3	2	3	–	–	–	–	2	3
P-2/1	1	1	–	–	–	–	1	1
Total partiel	8	9	–	–	–	–	8	9
Autres catégories								
Agents locaux	9	11	–	–	2	1	11	12
Total partiel	9	11	–	–	2	1	11	12
Total général	17	20	–	–	2	1	19	21

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)
Postes

- A.17.8 Le montant de 2 330 800 dollars, reflétant une augmentation de 190 900 dollars, permettra de financer les postes indiqués dans le tableau 17.A.6. L'augmentation est due a) à la création d'un nouveau poste P-4 de webmestre dont les fonctions seront les suivantes : i) énoncer et mettre en oeuvre la stratégie relative à la structure et au développement des sites Web et de l'Intranet de la CESAP; ii) contrôler et tenir à jour le site Web et l'Intranet; iii) assurer la liaison avec le Siège et d'autres institutions des Nations Unies pour ce qui touche au site Web; b) à la création d'un poste d'agent local pour assurer l'appui nécessaire à la coordination, à la gestion et au développement du site Web et de l'Intranet; et c) au transfert d'un poste d'agent local du sous-programme 1, afin de renforcer les activités de la CESAP en matière d'information, s'agissant en particulier de l'élaboration des matériaux de promotion et des produits multimédia.

Consultants et experts

- A.17.9 Le montant de 60 700 dollars permettra de couvrir les honoraires de consultants chargés de conduire des études sur l'intégration d'une démarche sexospécifique dans les activités de la CESAP, la pertinence, l'utilité et l'impact des produits dans certains domaines d'activités; et la conception de la présentation des lettres d'information de la CESAP.

Voyages

- A.17.10 Le montant de 214 600 dollars, reflétant une augmentation de 11 700 dollars, se répartit comme suit : a) 199 600 dollars au titre des frais de voyage du Secrétaire exécutif et de ses proches collaborateurs qui doivent assister à des réunions dans la région et en dehors de la région, tenir des consultations avec des gouvernements et des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, assurer la coordination avec d'autres entités des Nations Unies et représenter le Secrétaire général, selon qu'il convient; et b) 15 000 dollars pour permettre au personnel du SINU de remplir au nom du Département de l'information certaines fonctions pour sept pays et zones,

d'accomplir sa tâche pour la CESAP dans la région, d'effectuer tous les deux ans une visite au Siège de l'ONU pour y tenir des consultations ou participer à des réunions d'information au Département de l'information et représenter le SINU/CESAP à des conférences internationales ou à des manifestations des Nations Unies organisées au Siège de l'ONU par le Secrétariat. L'augmentation de 11 700 dollars est liée aux ressources supplémentaires nécessaires au titre des frais de voyage du Secrétaire exécutif.

Services contractuels

- A.17.11 Le montant de 38 500 dollars, reflétant une augmentation de 25 400 dollars, permettra de couvrir les frais suivants : a) impression à l'extérieur d'une version actualisée de *Profile of ESCAP*, de *UN Focus* (publication trimestrielle), de la jaquette du CD-ROM sur la CESAP, de l'affiche de la CESAP, de la nouvelle édition du *Media Handbook* et d'autres matériels d'information; b) contribution au bulletin trimestriel interinstitutions *United Nations in Asia and the Pacific*; c) production et reproduction d'un CD-ROM multimédia sur la CESAP, organisation d'expositions à diverses occasions, production d'autres produits audiovisuels; d) traduction des matériels d'information dans d'autres langues parlées dans la région; e) concours de spécialistes de la production photographique, y compris le recrutement d'un photographe et d'un caméraman professionnels pour les occasions spéciales; et f) matériels de promotion. L'augmentation de 25 400 dollars est liée à la production et à la reproduction du CD-ROM sur la CESAP et de matériels de promotion.

Fournitures et accessoires

- A.17.12 Le montant de 4 300 dollars, reflétant une légère diminution de l'ordre de 500 dollars, permettra de financer l'achat de pellicules photographiques, de fournitures destinées à des manifestations spéciales et d'autres fournitures nécessaires à la distribution de matériels d'information.

Mobilier et matériel

- A.17.13 Le montant de 2 900 dollars permettra de financer l'achat de matériel et d'outils d'information nécessaires aux activités du SINU.

Programme de travail

Tableau A.17.7

Répartition des ressources par sous-programme, en pourcentage

<i>Sous-programme</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
1. Coopération économique régionale	21,0	24,0
2. Recherche développementale et analyse des politiques de développement	7,0	4,0
3. Développement social	12,0	12,0
4. Population et développement urbain	22,0	24,0
5. Environnement et gestion des ressources naturelles	14,0	15,0
6. Transports, communications, tourisme et développement des infrastructures	13,0	16,0
7. Statistiques	11,0	5,0
Total	100,0	100,0

Tableau A.17.8

Prévisions de dépenses, par sous-programme et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) *Budget ordinaire*

Sous-programme	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
1. Coopération économique régionale	5 344,9	4 662,7	(54,8)	(1,1)	4 607,9	118,3	4 726,2
2. Recherche développementale et analyse des politique de développement	3 977,5	3 773,7	161,8	4,2	3 935,5	102,9	4 038,4
3. Développement social	2 605,5	3 111,2	117,6	3,7	3 228,8	20,6	3 249,4
4. Population et développement urbain	3 150,9	3 020,2	19,0	0,6	3 039,2	(16,2)	3 023,0
5. Environnement et gestion des ressources naturelles	5 548,9	4 816,5	61,7	1,2	4 878,2	136,6	5 014,8
6. Transports, communications, tourisme et développement des infrastructures	3 288,0	3 563,7	110,7	3,1	3 674,4	105,2	3 779,6
7. Statistiques	2 226,0	2 258,0	84,4	3,7	2 342,4	52,0	2 394,4
Total (1)	26 141,7	25 206,0	500,4	1,9	25 706,4	519,4	26 225,8

 2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
	–	–	a) Services d'appui à :	–
	1 285,2	1 160,0	i) Des organismes des Nations Unies	–
	–	–	ii) Des activités extrabudgétaires	1 633,5
	–	–	b) Activités de fond	–
	648,6	936,7	c) Projets opérationnels	–
	3 492,6	1 835,2	PNUD	–
			FNUAP	2 000,0
			Donateurs bilatéraux et autres ressources	–
	11 308,4	10 539,5		11 480,0
Total (2)	16 734,8	14 471,4		15 113,5
Total [(1) + (2)]	42 876,5	39 677,4		41 339,3

Tableau A.17.9

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000-2001	2002-2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000-2001	2002-2003
			2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	8	8	-	-	-	-	8	8
P-5	20	20	-	-	11	2	31	22
P-4/3	62	62	-	-	1	2	63	64
P-2/1	21	21	-	-	-	-	21	21
Total partiel	111	111	-	-	12	4	123	115
Autres catégories								
Agents locaux	83	89	-	-	26	27	109	116
Total partiel	83	89	-	-	26	27	109	116
Total général	194	200	-	-	38	31	232	231

**Sous-programme 1
Coopération économique régionale**

Tableau A.17.10

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pourcentage			
Postes	5 073,6	4 410,6	(55,0)	(1,2)	4 355,6	114,5	4 470,1
Consultants et experts	136,5	145,4	5,4	3,7	150,8	(0,4)	150,4
Voyages du personnel	127,3	81,4	(0,2)	(0,2)	81,2	4,3	85,5
Services contractuels	7,5	25,3	(5,0)	(19,7)	20,3	(0,1)	20,2
Total (1)	5 344,9	4 662,7	(54,8)	(1,1)	4 607,9	118,3	4 726,2

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
			a) Services d'appui à :	
	–	–	i) Des organismes des Nations Unies	–
	242,2	181,9	ii) Des activités extrabudgétaires	302,5
	–	–	b) Activités de fond	–
	47,7	4,8	c) Projets opérationnels :	
	2 600,9	2 870,4	PNUD	–
			Sources bilatérales et autres sources	3 350,0
Total (2)	2 890,8	3 057,1		3 652,5
Total [(1) + (2)]	8 235,7	7 719,8		8 378,7

Tableau A.17.11

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	4	4	–	–	–	–	4	4
P-4/3	11	11	–	–	–	–	11	11
P-2/1	4	4	–	–	–	–	4	4
Total partiel	20	20	–	–	–	–	20	20
Autres catégories								
Agents locaux	18	17	–	–	5	5	23	22
Total partiel	18	17	–	–	5	5	23	22
Total	38	37	–	–	5	5	43	42

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)
Postes

- A.17.14 Le montant de 4 355 600 dollars, qui fait apparaître une diminution de 55 000 dollars, permettra de financer les postes figurant au tableau A.17.11 ci-dessus. Un poste d'agent local serait transféré à la direction exécutive et administration afin de renforcer les services d'information des Nations Unies, s'agissant notamment de la préparation du matériel publicitaire et des produits multimédias.

Consultants et experts

- A.17.15 Le montant de 150 800 dollars, qui accuse une augmentation de 5 400 dollars, sera utilisé comme suit : a) 63 300 dollars pour les consultants appelés à fournir des services spécialisés dont le secrétariat ne dispose pas, pour l'établissement de rapports et de documents de base sur des sujets tels que des politiques et stratégies cohérentes de coopération économique régionale, le nouveau programme de travail de l'OMC allant dans le sens de la libéralisation et ses incidences pour les pays

économiquement défavorisés, le développement des compétences et la sensibilisation aux technologies de l'information dans les domaines de la promotion des échanges et du commerce électronique; le développement des petites et moyennes entreprises à vocation exportatrice qui exploitent des ressources naturelles dans un souci d'atténuation de la pauvreté en Asie, l'utilisation de l'informatique pour faciliter aux petites et moyennes entreprises l'accès aux écotechnologies; l'actualisation de la page d'accueil de la CESAP sur le développement et la facilitation des échanges, l'industrie et la technologie; b) 87 500 dollars pour les groupes spéciaux d'experts énumérés au paragraphe 17.27 a) iii) ci-dessus. L'augmentation de 5 400 dollars est le résultat net d'une augmentation de 13 400 dollars pour les groupes spéciaux d'experts et d'une réduction de 8 000 dollars pour les consultants.

Voyages du personnel

A.17.16 Le montant de 81 200 dollars couvre les frais de voyage du personnel a) pour assister aux réunions du Conseil du commerce et du développement (CNUCED), de l'OMC, de l'ONUDI, du Groupe consultatif mixte du CCI, aux réunions sur le commerce et la promotion organisées par le CCI, aux réunions du Groupe de travail de la BASD sur la facilitation du commerce, à la conférence ministérielle BASD/bassin du Mékong et aux réunions du Groupe de travail du SPECA sur le projet de restructuration des industries manufacturières en vue de créer des entreprises concurrentielles sur le plan international et de la Commission de la science et de la technique au service du développement; b) pour apporter un appui technique et fonctionnel à la coopération économique Bangladesh-Inde-Myanmar-Sri Lanka-Thaïlande (BIMST-EC); au réseau d'information de la CESAP sur le commerce et l'investissement; c) pour fournir des services consultatifs sur l'activation du développement industriel et la restructuration par des réformes de la politique du commerce et de l'investissement; et sur l'incitation à l'investissement étranger direct dans les groupes de pays défavorisés.

Services contractuels

A.17.17 Le montant de 20 300 dollars, compte tenu d'une réduction de 5 000 dollars, couvre le coût de la production en sous-traitance, y compris l'impression et la reliure, des publications intitulées *Directory of Trade and Investment-related Organizations of Developing Countries in Asia and the Pacific; Industrial and Technological Development Bulletin for Asia and the Pacific; et Current Issues on Industry, Trade and Technology.*

**Sous-programme 2
Recherche et analyse des politiques en matière de développement**

Tableau A.17.12

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	3 756,6	3 486,5	55,0	1,5	3 541,5	94,4	3 635,9
Consultants et experts	53,9	74,8	55,1	73,6	129,9	(1,2)	128,7
Voyages du personnel	105,1	150,9	37,3	24,7	188,2	10,3	198,5
Services contractuels	61,9	61,5	14,4	23,4	75,9	(0,6)	75,3
Total (1)	3 977,5	3 773,7	161,8	4,2	3 935,5	102,9	4 038,4

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
			a) Services d'appui à :	
	–	–	i) Des organismes des Nations Unies	–
	71,1	55,2	ii) Des activités extrabudgétaires	121,0
	–	–	b) Activités de fond	–
	10,1	345,7	c) Projets opérationnels :	
	–	–	PNUD	–
	–	–	FNUAP	–
	816,4	591,9	Sources bilatérales et autres sources	500,0
Total (2)	897,6	992,8		621,0
Total [(1) + (2)]	4 875,1	4 766,5		4 659,4

Tableau A.17.13

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	2	2	–	–	–	–	2	2
P-5	3	3	–	–	–	–	3	3
P-4/3	8	8	–	–	–	–	8	8
P-2/1	3	3	–	–	–	–	3	3
Total partiel	16	16	–	–	–	–	16	16
Autres catégories								
Agents locaux	12	13	–	–	2	2	14	15
Total partiel	12	13	–	–	2	2	14	15
Total	28	29	–	–	2	2	30	31

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)
Postes

- A.17.18 Le montant de 3 541 500 dollars, qui fait apparaître une augmentation de 55 000 dollars, permet de financer des postes figurant dans le tableau A.17.13 ci-dessus. L'augmentation est due au transfert d'un poste d'agent local de l'appui au programme en vue de renforcer le service d'appui du sous-programme.

Consultants et experts

- A.17.19 Le montant de 129 900 dollars, qui fait apparaître une augmentation de 55 100 dollars, se répartit comme suit : a) 95 600 dollars pour des services consultatifs qui permettront de rédiger des monographies par pays et des analyses sur des sujets spécialisés, en préparation de l'*Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique*; de mener une étude sur les bonnes pratiques,

l'expérience acquise et les résultats concrets dans le cadre de l'élaboration et de la mise en oeuvre de réformes économiques, financières et sociales, de politiques de stabilisation et de programmes d'ajustement structurel dans les pays de la région de la CESAP; d'effectuer des études sur les moyens de faciliter l'intégration et la pleine participation des pays insulaires du Pacifique et des pays sans littoral en développement qui sont parmi les pays les moins avancés à l'économie mondiale et régionale, ce qui les mettrait en mesure de tirer profit du processus de mondialisation et de libéralisation ainsi que des progrès de l'informatique; b) 34 300 dollars pour organiser les groupes d'experts spéciaux énumérés au paragraphe 17.31 a) iii). L'augmentation de 55 100 dollars résulte d'une augmentation de 38 900 dollars pour les services de consultants et d'une augmentation de 16 200 dollars pour les groupes spéciaux d'experts.

Voyages du personnel

- A.17.20 Le montant de 188 200 dollars, qui fait apparaître une augmentation de 37 300 dollars, se répartit comme suit : a) un montant de 76 600 dollars, compte tenu d'une augmentation de 11 100 dollars, pour assister aux réunions annuelles du Département des affaires économiques et sociales à New York, pour participer à des échanges de vues et coordonner la préparation de l'*Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique* et de l'*Étude sur l'économie mondiale*; aux réunions annuelles du Comité des politiques de développement ainsi qu'aux réunions du projet LINK à New York; aux sessions annuelles de la BASD à Manille; aux réunions annuelles de la CNUCED sur le suivi de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés; aux réunions annuelles du Conseil du commerce et du développement sur les questions ayant trait aux pays les moins avancés; aux réunions annuelles des chefs d'agence de promotion des investissements des pays insulaires; et pour permettre au chef du Centre opérationnel de la CESAP pour le Pacifique, à Port Vila (Vanuatu), d'assister aux sessions annuelles de la Commission et des organes spéciaux; b) 111 600 dollars, compte tenu d'une augmentation de 26 200 dollars, pour collecter des données et informations sur les pays et consulter les autorités des pays de la région sur les problèmes et les politiques ayant trait au développement, en préparation de l'*Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique* et des documents établis à l'intention des organes délibérants; consulter les gouvernements sur la mise en oeuvre du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés et sur le suivi de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés; consulter les organisations intergouvernementales sur les réformes macroéconomiques et les questions de développement durable intéressant les pays insulaires du Pacifique; consulter la BASD sur les questions intéressant les pays sans littoral et les pays insulaires ainsi que les pays à économie en transition qui sont parmi les pays en développement les moins avancés; fournir des services consultatifs sur la politique macroéconomique et le développement des institutions s'y rapportant dans les pays sans littoral, les pays insulaires et les pays à économie en transition qui sont parmi les pays en développement les moins avancés; fournir des services consultatifs sur la promotion du développement durable dans les États insulaires en développement et participer aux opérations d'évaluation, et permettre au chef du Centre opérationnel de la CESAP pour le Pacifique, à Port Vila (Vanuatu), de consulter des organisations intergouvernementales sur les questions intéressant les pays insulaires du Pacifique en développement.

Services contractuels

- A.17.21 Le montant de 75 900 dollars, qui fait apparaître une augmentation de 14 400 dollars, couvre la production en sous-traitance, y compris l'impression et la reliure, de l'*Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique*, du *Asia-Pacific Development Journal* et des *Development Papers*. Il permet de financer également la production de CD-ROM pour ces mêmes publications.

Sous-programme 3 Développement social

Tableau A.17.14

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	2 434,7	2 920,9	110,0	3,7	3 030,9	17,5	3 048,4
Consultants et experts	50,8	76,5	21,0	27,4	97,5	(0,4)	97,1
Voyages du personnel	93,3	89,5	(20,0)	(22,3)	69,5	3,7	73,2
Services contractuels	26,7	24,3	6,6	27,1	30,9	(0,2)	30,7
Total (1)	2 605,5	3 111,2	117,6	3,7	3 228,8	20,6	3 249,4

2) Fonds extrabudgétaires

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
			a) Services d'appui à :	
	-	-	i) Des organismes des Nations Unies	-
	102,8	93,8	ii) Des activités extrabudgétaires	181,5
	-	-	b) Activités de fond	-
			c) Projets opérationnels :	
	276,7	99,5	PNUD	-
	3 229,6	1 463,7	Sources bilatérales et autres sources	1 710,0
Total (2)	3 609,1	1 657,0		1 891,5
Total [(1) + (2)]	6 214,6	4 768,2		5 140,9

Tableau A.17.15

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	3	3	–	–	–	–	3	3
P-4/3	7	7	–	–	–	–	7	7
P-2/1	3	3	–	–	–	–	3	3
Total partiel	14	14	–	–	–	–	14	14
Agents des services généraux								
Autres catégories								
Agents locaux	8	10	–	–	4	3	12	13
Total partiel	8	10	–	–	4	3	12	13
Total	22	24	–	–	4	3	26	27

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)

Postes

- A.17.22 Le montant de 3 030 900 dollars, accusant une augmentation de 110 000 dollars, permet de financer les postes figurant dans le tableau A.17.15. Cette augmentation est due au transfert de deux postes d'agent local de l'appui au programme, en vue de renforcer des services d'informatique et d'appui à la recherche du sous-programme.

Consultants et experts

- A.17.23 Le montant de 97 500 dollars, qui fait apparaître une augmentation de 21 000 dollars, se répartit comme suit : a) 49 600 dollars, compte tenu d'une augmentation de 8 400 dollars, pour des services consultatifs spécialisés n'existant pas au secrétariat, en vue de la préparation des études et rapports ci-après : document d'information sur les questions de développement social, en préparation de l'*Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique*; documents d'information pour la sixième Conférence ministérielle de l'Asie et du Pacifique sur le développement social; documents d'information en vue de la réunion du Groupe spécial d'experts sur les politiques et programmes intégrés relatifs à la santé en matière de reproduction et de sexualité et à la prévention du VIH/sida et de la toxicomanie parmi les jeunes; contributions techniques (contenu et appui informatique) pour la page d'accueil de la CESAP concernant la mise en valeur des ressources humaines sur le Web et documents d'information sur les questions essentielles de mise en valeur des ressources humaines; modules de formation axés sur les besoins nouveaux dans la région – technologie de l'information et de la communication, compétences pratiques et gestion des conflits – à utiliser lors des cours de formation du personnel national organisés par la CESAP; documents d'information pour la réunion du Groupe d'experts concernant l'application et le suivi, au niveau régional, tant du Programme d'action de Beijing que des résultats de la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »; base de données sur les programmes et projets d'intégration des femmes au développement exécutés par les organes et organismes des Nations Unies; b) 47 900

dollars, compte tenu d'une augmentation de 12 600 dollars, pour l'organisation des réunions du Groupe spécial d'experts énumérées au paragraphe 17.35 a) iii).

Voyages du personnel

- A.17.24 Le montant de 69 500 dollars, compte tenu d'une réduction de 20 000 dollars, permettra de :
- a) participer aux sessions et réunions de la Commission du développement social, de la Commission technique et/ou de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement en 2002, et aux réunions de coordination intergouvernementale et interinstitutions sur les questions ayant trait au développement social; aux travaux des organes compétents des organismes des Nations Unies et des autres organisations dans le domaine de la mise en valeur des ressources humaines; aux réunions concernant les jeunes, y compris les réunions interinstitutions liées à la cinquième session du Forum mondial de la jeunesse du système des Nations Unies et la deuxième session de la Conférence mondiale des ministres responsables de la jeunesse, ainsi qu'au Forum et à la Conférence proprement dits; aux travaux de la Commission de la condition de la femme et du Comité interorganisations du CAC sur les femmes et l'égalité entre les sexes; b) fournir des services consultatifs aux gouvernements et organisations et les consulter sur : la mise en oeuvre du Programme d'action de Copenhague pour le développement social et de l'Agenda pour le développement social dans la région de la CESAP; le Plan d'action de Jakarta sur la mise en valeur des ressources humaines dans la région de la CESAP; procéder à des évaluations des besoins nationaux en matière de formation, à titre de contribution aux cours organisés par la CESAP dans la perspective de l'atténuation de la pauvreté et de l'épanouissement des jeunes par le biais de la mise en valeur des ressources humaines; et l'application de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des textes issus de l'examen des progrès réalisés aux niveaux mondial et régional et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et du Protocole facultatif.

Services contractuels

- A.17.25 Le montant de 30 900 dollars, qui fait apparaître une augmentation de 6 600 dollars, permettra de couvrir les frais de production en sous-traitance, y compris l'impression et la reliure, des publications concernant l'actualisation de l'action sociale menée par la CESAP, les bonnes pratiques et les problèmes nouveaux dans la mise en oeuvre du Plan d'action de Macao sur le vieillissement en Asie et dans le Pacifique; le renforcement des politiques et programmes d'autonomisation et d'intégration des groupes pauvres et défavorisés; la promotion de la mise en valeur des ressources humaines parmi les jeunes dans le delta du Mékong et l'Asie du Sud : politiques et programmes intégrés pour la santé en matière de reproduction et de sexualité et la prévention du VIH/sida et de la toxicomanie; renforcement de la mise en valeur des ressources humaines parmi les jeunes : activités génératrices de recettes qui sont efficaces; directives et indicateurs pour le suivi de la mise en oeuvre du Programme d'action de Beijing; et la condition de la femme en Asie et dans le Pacifique.

**Sous-programme 4
Population et développement rural et urbain**

Tableau A.17.16

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	3 035,5	2 880,4	–	–	2 880,4	(19,5)	2 860,9
Autres dépenses de personnel	13,2	–	–	–	–	–	–
Consultants et experts	27,5	41,1	14,8	36,0	55,9	(0,5)	55,4
Voyages du personnel	54,7	69,0	2,6	3,7	71,6	4,0	75,6
Services contractuels	20,0	29,7	1,6	5,3	31,3	(0,2)	31,1
Total (1)	3 150,9	3 020,2	19,0	0,6	3 039,2	(16,2)	3 023,0

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
			a) Services d'appui à :	
	–	–	i) Des organismes des Nations Unies	–
	212,5	348,6	ii) Des activités extrabudgétaires	242,0
	–	–	b) Activités de fond	–
			c) Projets opérationnels	
	2 855,5	1 340,0	FNUAP	1 700,0
	906,6	1 630,7	Sources bilatérales et autres sources	1 620,0
Total (2)	3 974,6	3 319,3		3 562,0
Total [(1) + (2)]	7 125,5	6 339,5		6 585,0

Tableau A.17.17

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	3	3	–	–	–	–	3	3
P-4/3	7	7	–	–	1	1	8	8
P-2/1	2	2	–	–	–	–	2	2
Total partiel	13	13	–	–	1	1	14	14
Autres catégories								
Agents locaux	9	9	–	–	6	4	15	13
Total partiel	9	9	–	–	6	4	15	13
Total	22	22	–	–	7	5	29	27

Postes

- A.17.26 Le montant de 2 880 400 dollars permettra de maintenir les postes indiqués dans le tableau A.17.17.

Consultants et experts

- A.17.27 Le montant de 55 900 dollars, qui accuse une augmentation de 14 800 dollars, se répartit comme suit : a) 26 000 dollars, y compris une augmentation de 800 dollars, pour des services consultatifs spécialisés qui n'existent pas au secrétariat, pour la rédaction de documents de base se rapportant aux produits ou activités intermédiaires ci-après : indicateurs et systèmes intégrés de gestion appropriés pour le suivi et l'évaluation des programmes en matière de population et d'atténuation de la pauvreté; courants migratoires intrarégionaux dans la région de la CESAP; questions liées à la population et à l'atténuation de la pauvreté dans les zones rurales, en préparation de la cinquième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique; interconnexion entre la réduction de la pauvreté rurale et la technologie de l'information; b) 29 900 dollars, y compris une augmentation de 14 000 dollars, pour l'organisation des réunions de groupes d'experts spéciaux énumérées au paragraphe 17.37 a) iii).

Voyages du personnel

- A.17.28 Le montant de 71 600 dollars, qui fait apparaître une augmentation de 2 600 dollars, permettra de : a) participer aux réunions et sessions de la Commission de la population et du développement, de la Commission des établissements humains, du Comité technique du Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique et à d'autres réunions concernant la pauvreté dans les zones rurales et le développement agricole et rural; aux réunions du Comité exécutif du Réseau régional des autorités locales pour la gestion des établissements humains (CITYNET); aux réunions du Comité exécutif du Réseau d'établissements de recherche et de formation dans le domaine de l'administration locale (LOGOTRI); aux réunions du Comité exécutif de la Coalition asiatique pour le droit au logement, etc.; b) fournir des services consultatifs sur les questions de population et développement, de santé en matière de reproduction, l'analyse démographique et la gestion et la diffusion d'informations sur la population; rassembler des informations et s'entretenir avec les

gouvernements, les personnalités locales et les experts au sujet de questions de microfinancement et de réduction de la pauvreté dans les zones rurales, de population et d'atténuation de la pauvreté dans les zones rurales, en préparation d'un rapport à la Commission, coordonner et suivre la préparation de monographies sur les systèmes de gouvernement local; donner aux responsables gouvernementaux locaux des conseils sur la formulation de politiques urbaines et leur impact sur l'élimination de la pauvreté urbaine; et mettre sur pied un système d'enseignement s'appuyant sur l'Internet et créer dans certains pays de la région des centres d'information régionaux et les services consultatifs connexes.

Services contractuels

A.17.29 Le montant de 31 300 dollars, compte tenu d'une réduction de 1 600 dollars, permet de financer l'impression en sous-traitance des publications ci-après : *Asia-Pacific Population Journal*; *Poverty Alleviation Initiatives Newsletter*; fiches démographiques de la CESAP; et analyse critique des politiques urbaines et de leur impact sur l'élimination de la pauvreté urbaine.

**Sous-programme 5
Environnement et mise en valeur des ressources naturelles**

Tableau A.17.18

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	5 347,3	4 592,0	55,0	1,1	4 647,0	132,1	4 779,1
Consultants et experts	88,5	82,8	4,7	5,6	87,5	(1,1)	86,4
Voyages	65,4	97,2	2,7	2,7	99,9	5,6	105,5
Services contractuels	47,7	44,5	(0,7)	(1,5)	43,8	–	43,8
Total (1)	5 548,9	4 816,5	61,7	1,2	4 878,2	136,6	5 014,8

2) *Fonds extrabudgétaires*

Provenance des fonds	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	2002-2003 Dépenses prévues
i) Des organismes des Nations Unies	–	–	–
ii) Des activités extrabudgétaires	258,8	198,1	423,5
b) Activités de fond	–	–	–
c) Projets opérationnels			
PNUD	66,3	12,8	–
Sources bilatérales et autres	2 084,7	1 834,0	1 850,0
Total (2)	2 409,8	2 044,9	2 273,5
Total [(1) + (2)]	7 958,7	6 861,4	7 288,3

Tableau A.17.19

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
			Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	4	4	–	–	2	2	6	6
P-4/3	13	13	–	–	–	–	13	13
P-2/1	4	4	–	–	–	–	4	4
Total partiel	22	22	–	–	2	2	24	24
Agents des services généraux								
1re classe	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres classes	–	–	–	–	–	–	–	–
Agents locaux	14	15	–	–	4	7	18	22
Total partiel	14	15	–	–	4	7	18	22
Total général	36	37	–	–	6	9	42	46

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)
Postes

- A.17.30 Le montant prévu (4 647 000 dollars), qui fait apparaître une augmentation de 55 000 dollars, permettra de financer les postes indiqués au tableau A.17.19. L'augmentation est imputable au redéploiement d'un poste d'agent local précédemment imputé à l'appui au programme en vue de renforcer le service d'appui informatique du sous-programme.

Consultants et experts

- A.17.31 Le montant prévu (87 500 dollars), en augmentation de 4 700 dollars, se répartit comme suit : a) un montant de 46 200 dollars, dont une augmentation de 800 dollars, pour financer les services de consultants spécialisés ayant des compétences qui ne sont pas disponibles au secrétariat, aux fins de l'élaboration de publications, documents et autres supports d'information, notamment : évaluation de la participation des femmes aux activités de suivi des décisions prises par la Conférence des ministres de l'environnement et du développement en Asie et dans le Pacifique, 2000; enquêtes et travaux de recherche sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour améliorer la gestion de l'environnement; pochettes d'information sur la mise en oeuvre des décisions prises par la Conférence des ministres de l'environnement et du développement en Asie et dans le Pacifique, 2000; étude d'ensemble des tendances et stratégies recommandées en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie par les utilisateurs finals, destinée à une réunion d'un groupe spécial d'experts; mise à jour de la page d'accueil de la CESAP sur l'énergie et, notamment, conversion de publications pour les rendre accessibles en ligne et assurer leur diffusion sur le Web; documents d'information destinés au groupe spécial d'experts sur les politiques de promotion et d'intégration des applications spatiales aux fins de la lutte contre la pauvreté; documents de base destinés à un groupe spécial d'experts sur les grandes orientations et la planification de la mise en valeur durable des ressources foncières et minérales en Asie; contribution à un numéro de l'*Atlas des ressources minérales dans les pays de la CESAP*; contribution à la série *Atlas de la géologie urbaine*; contribution au numéro 83 de la série *Ressources en eau*; Manuel sur la planification de la

conservation des ressources en eau; contribution à l'étude sur le cadre d'association des industries spatiales régionales à l'appui du développement durable; mise à jour de la page d'accueil de la CESAP sur le Programme d'application des techniques spatiales au développement durable; b) un montant de 41 300 dollars, dont une augmentation de 3 900 dollars, pour l'organisation des réunions du groupe spécial d'experts mentionnées au paragraphe 17.41 a) iii).

Voyages

- A.17.32 Le montant prévu (99 900 dollars), qui fait apparaître une augmentation de 2 700 dollars, doit permettre de financer les déplacements de fonctionnaires participant aux réunions ci-après : a) réunions/sessions de la Commission du développement durable; séminaire régional Asie-Pacifique sur les changements climatiques, et réunions sous-régionales sur les plans d'action pour l'environnement dans les pays de l'Asie du Sud, de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique; réunions d'institutions et d'organismes homologues sur le renforcement des capacités dans le domaine de la mise en valeur durable des ressources énergétiques; réunions du Comité consultatif intergouvernemental du Programme régional pour l'application des techniques spatiales au développement durable; réunion interinstitutions du Comité administratif de coordination sur les activités spatiales; initiatives du Forum régional de l'Agence spatiale Asie-Pacifique; réunion sur la coopération multilatérale Asie-Pacifique dans le domaine des applications des techniques spatiales, et réunion du Sous-Comité de l'ANASE sur les applications spatiales; réunions de la Commission du Mékong sur des questions relatives à la mise en valeur durable des ressources naturelles; réunions du Comité de coordination pour les programmes géoscientifiques concernant les zones côtières et extracôtières de l'Asie de l'Est et du Sud-Est; réunions du Groupe de travail du projet PSEPAC sur une utilisation rationnelle et efficace des ressources énergétiques et hydrauliques; réunion sur l'Année mondiale de l'eau douce; réunions du Sous-Comité du Comité administratif de coordination sur les ressources hydrauliques; réunions du Comité des typhons; réunions du Groupe d'experts en cyclones tropicaux; b) missions de consultation sur la mise en oeuvre des recommandations de la neuvième session de la Commission du développement durable et collecte d'informations pour la réunion du groupe spécial d'experts; missions de consultation sur la formulation d'activités communes avec la Conférence de l'océan Indien sur la coopération en matière maritime; missions de consultation sur la formulation d'activités communes avec la Banque asiatique de développement dans le domaine de la gestion des ressources hydrauliques et minérales; services consultatifs concernant certaines questions énergétiques.

Services contractuels

- A.17.33 Le montant prévu (43 800 dollars), en diminution de 700 dollars, correspond au coût des travaux contractuels d'imprimerie et de reliure de publications, notamment de la série *Energy Resources Development*; de la publication *Electric Power in Asia and the Pacific, 1999-2000*; des séries *Atlas of Mineral Resources of the ESCAP Region; Mineral Resources Assessment, Development and Management; Mineral Concentrations and Hydrocarbon Accumulations in the ESCAP Region; Atlas of Urban Geology; Water Resources; Asian-Pacific Remote Sensing and Geographic Information System Journal*; ainsi que des publications suivantes : *Towards the achievement of sustainable development in Asia and the Pacific – policies and actions; Strategic environmental management: status and implementation, South Asia; Strategic environmental management: status and implementation, South-East Asia; Information and communications technologies and the environment*; de pochettes d'information sur la suite donnée aux résultats de la Conférence des ministres de l'environnement et du développement en Asie et dans le Pacifique; et de l'Étude sur un cadre d'association des industries spatiales régionales au service du développement durable.

Sous-programme 6 Transports, communications, tourisme et développement des infrastructures

Tableau A.17.20

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	3 221,5	3 459,2	110,0	3,1	3 569,2	101,8	3 671,0
Autres dépenses de personnel	10,9	–	–	–	–	–	–
Consultants et experts	–	43,2	(12,5)	(28,9)	30,7	(0,1)	30,6
Voyages	52,9	55,0	12,6	22,9	67,6	3,6	71,2
Services contractuels	2,7	6,3	0,6	9,5	6,9	(0,1)	6,8
Total (1)	3 288,0	3 563,7	110,7	3,1	3 674,4	105,2	3 779,6

2) Fonds extrabudgétaires

Provenance des fonds	1998-1999	2000-2001	2002-2003
	Dépenses effectives	Dépenses estimatives	
a) Services d'appui à :			
i) Des organismes des Nations Unies	–	–	–
ii) Des activités extrabudgétaires	185,3	208,9	242,0
b) Activités de fond	–	–	–
c) Projets opérationnels			
PNUD	94,7	0,2	–
Sources bilatérales et autres	1 572,6	1 671,1	2 100,0
Total (2)	1 852,6	1 880,2	2 342,0
Total [(1) + (2)]	5 140,6	5 443,9	6 121,6

Tableau A.17.21

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	2	2	-	-	9	-	11	2
P-4/3	11	11	-	-	-	1	11	12
P-2/1	3	3	-	-	-	-	3	3
Total partiel	17	17	-	-	9	1	26	18
Agents des services généraux								
1re classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	-	-	-	-	-	-	-	-
Agents locaux	10	12	-	-	3	4	13	16
Total partiel	10	12	-	-	3	4	13	16
Total général	27	29	-	-	12	5	39	34

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)

Postes

- A.17.34 Le montant prévu (3 569 200 dollars), qui fait apparaître une augmentation de 110 000 dollars, doit permettre de financer les postes indiqués au tableau A.17.21. L'augmentation de 110 000 dollars est imputable au redéploiement de deux postes d'agent local précédemment imputés à l'appui au programme en vue de renforcer des services d'appui aux technologies de l'information et à la recherche du sous-programme.

Consultants et experts

- A.17.35 Le montant prévu (30 700 dollars), qui enregistre une diminution de 12 500 dollars, se répartit comme suit : a) un montant de 18 000 dollars, dont une augmentation de 3 600 dollars, au titre des services de spécialistes qui ne sont pas disponibles au secrétariat, en vue de la formulation de l'étude intitulée *Review of the Developments in Transport, Communications, Tourism and other Infrastructure*; b) un montant de 12 700 dollars, dont une diminution de 16 100 dollars, aux fins de l'organisation d'une réunion du Groupe spécial d'experts sur l'établissement de réseaux d'institutions responsables de la navigation intérieure et du dragage des voies d'eau intérieures.

Voyages

- A.17.36 Le montant prévu (67 600 dollars), qui fait apparaître une augmentation de 12 600 dollars, servira à financer les déplacements de fonctionnaires participant aux réunions ci-après : a) réunions du Groupe de travail de l'ANASE sur les routes, aux fins de collaboration et de formulation de conseils techniques sur le réseau routier des pays membres de l'ANASE; réunions relatives aux transports en Asie; réunions du Groupe de travail sur les transports de la Conférence sur la coopération économique Asie-Pacifique; réunions du Groupe de travail de l'ANASE sur les chemins de fer et Conférence des directeurs généraux des compagnies ferroviaires des pays membres de l'ANASE; Conférence euro-asiatique des transports; réunions des groupes de travail sur le tou-

risme de la Coopération économique Bangladesh-Inde-Myanmar-Sri Lanka-Thaïlande (BIMSTCE); réunions de la CEE sur l'exécution d'un programme de travail commun pour le développement des liaisons terrestres entre l'Europe et l'Asie; réunions de la Fédération routière internationale (FRI) de l'Union internationale des transports routiers et de l'Association internationale permanente des congrès de la route (AIPCR), en vue de renforcer la coopération sur les questions se rapportant au secteur routier; réunion de la Fédération internationale des associations de transitaires et assimilés (FIATA), en vue de renforcer la coopération sur les questions ayant trait à la mise au point de programmes de formation; réunion commune Union internationale des chemins de fer (UIC)/CESAP, en vue de coordonner les actions communes dans le secteur des chemins de fer; réunions du Groupe de travail du projet PSEPAC sur les transports et le passage des frontières; b) consultations et coordination avec l'APAA, l'Association des conseils de chargeurs du Bangladesh, de l'Inde, du Pakistan et du Sri Lanka (ASCOBIPS), la FASA, et l'Organisation du tourisme du Pacifique Sud.

Services contractuels

A.17.37 Le montant prévu (6 900 dollars), qui fait apparaître une augmentation de 600 dollars, correspond au coût des services contractuels d'imprimerie des publications intitulées *Review of the Developments in Transport, Communications, Tourism and other Infrastructure et Transport and Communications Bulletin for Asia and the Pacific*.

Sous-programme 7 Statistiques

Tableau A.17.22

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	2 128,7	2 165,3	55,0	2,5	2 220,3	49,4	2 269,7
Consultants et experts	13,6	17,2	21,8	126,7	39,0	0,1	39,1
Voyages	46,6	38,7	11,1	28,6	49,8	2,8	52,6
Services contractuels	37,1	36,8	(3,5)	(9,5)	33,3	(0,3)	33,0
Total (1)	2 226,0	2 258,0	84,4	3,7	2 342,4	52,0	2 394,4

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
			a) Services d'appui à :	
	–	–	i) Des organismes des Nations Unies	–
	81,0	73,8	ii) Des activités extrabudgétaires	121,0
	–	–	b) Activités de fond	–
			c) Projets opérationnels	
	153,1	473,7	PNUD	–
	637,1	495,2	FNUAP	300,0
	229,1	477,7	Sources bilatérales et autres	350,0
Total (2)	1 100,3	1 520,4		771,0
Total [(1) + (2)]	3 326,3	3 778,4		3 165,4

Tableau A.17.23

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	1	1	–	–	–	–	1	1
P-4/3	5	5	–	–	–	–	5	5
P-2/1	2	2	–	–	–	–	2	2
Total partiel	9	9	–	–	–	–	9	9
Agents des services généraux								
Autres classes	–	–	–	–	–	–	–	–
1re classe	–	–	–	–	–	–	–	–
Agents locaux	12	13	–	–	2	2	14	15
Total partiel	12	13	–	–	2	2	14	15
Total général	21	22	–	–	2	2	23	24

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)

Postes

A.17.38 Le montant prévu (2 220 300 dollars), qui fait apparaître une augmentation de 55 000 dollars, doit permettre de financer les postes indiqués au tableau A.17.23. L'augmentation de 55 000 dollars est imputable au redéploiement d'un poste d'agent local précédemment imputé à l'appui au programme afin de renforcer le service d'appui informatique du sous-programme.

Consultants et experts

A.17.39 Le montant prévu (39 000 dollars), en augmentation de 21 800 dollars, se répartit comme suit : a) un montant de 23 900 dollars, dont une augmentation de 14 400 dollars, au titre des services de consultants chargés de procéder à des études analytiques sur des questions soumises à l'attention

du Comité de statistique et du Groupe spécial d'experts en statistiques et à une étude sur l'intégration de nouveaux thèmes dans le programme de diffusion de statistiques du secrétariat; b) un montant de 15 100 dollars, dont une augmentation de 7 400 dollars, au titre de l'organisation de la réunion du Groupe spécial d'experts en statistiques.

Voyages

- A.17.40 Le montant prévu (49 800 dollars), qui fait apparaître une augmentation de 11 100 dollars, doit permettre de financer les déplacements de fonctionnaires au titre de consultations et de la participation aux sessions/réunions de la Conférence sur les recensements de population; de la Conférence de statisticiens régionaux de la Commission du Pacifique-Sud; de l'Institut international de statistique; de la Commission Asie-Pacifique de la FAO sur les statistiques agricoles; des réunions des chefs des offices nationaux de statistique des pays d'Asie orientale membres de l'ANASE; du Groupe d'experts sur les statistiques de la pauvreté (Groupe de Rio); du Groupe d'experts sur les statistiques du secteur informel (Groupe de Delhi); de la Commission de statistique des Nations Unies; du Sous-Comité des activités statistiques du Comité administratif de coordination; ainsi que de fournir des services techniques et fonctionnels à la réunion du Conseil d'administration de l'Institut statistique pour l'Asie et le Pacifique.

Services contractuels

- A.17.41 Le montant prévu (33 300 dollars), en diminution de 3 500 dollars, correspond au coût des services contractuels d'imprimerie des publications ci-après : *Annuaire statistique pour l'Asie et le Pacifique*; *Foreign Trade Statistics of Asia and the Pacific*; *Statistical Indicators for Asia and the Pacific*; et *Asia-Pacific in Figures*.

D. Appui au programme

Tableau A.17.24

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	18 758,6	20 310,8	(231,8)	(1,1)	20 079,0	246,7	20 325,7
Autres dépenses de personnel	400,1	687,1	2,6	0,3	689,7	(4,4)	685,3
Consultants et experts	–	–	14,5	–	14,5	(0,1)	14,4
Voyages	64,0	46,8	41,1	87,8	87,9	5,0	92,9
Services contractuels	234,2	165,3	5,5	3,3	170,8	(1,0)	169,8
Frais généraux de fonctionnement	3 187,5	3 215,5	3,1	–	3 218,6	(20,7)	3 197,9
Dépenses de représentation	8,5	10,2	0,3	2,9	10,5	(0,2)	10,3
Fournitures et accessoires	589,5	523,2	14,3	2,7	537,5	(3,3)	534,2
Mobilier et matériel	1 367,0	982,1	175,2	17,8	1 157,3	2,7	1 160,0
Subventions et contributions	–	–	57,7	–	57,7	(0,5)	57,2
Total (1)	24 609,4	25 941,0	82,5	0,3	26 023,5	224,2	26 247,7

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
			a) Services d'appui à :	
	–	–	i) Des organismes des Nations Unies	–
	1 423,4	1 393,1	ii) Des activités extrabudgétaires	1 735,3
	–	–	b) Activités de fond	–
	71,0	1 200,0	c) Projets opérationnels	
	5 459,3	6 141,1	PNUD	
			Sources bilatérales et autres	5 500,0
Total (2)	6 953,7	8 734,2		7 235,3
Total [(1) + (2)]	31 563,1	34 675,2		33 483,0

Tableau A.17.25

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	2	2	–	–	–	–	2	2
P-5	7	7	–	–	–	–	7	7
P-4/3	38	38	1	–	1	2	40	40
P-2/1	8	8	–	–	–	–	8	8
Total partiel	55	55	1	–	1	2	57	57
Autres catégories								
Agents locaux	204	197	1	–	13	15	218	212
Total partiel	204	197	1	–	13	15	218	212
Total général	259	252	2	–	14	17	275	269

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)

Postes

A.17.42 Le montant prévu (20 079 000 dollars), en diminution de 231 800 dollars, doit permettre de financer les postes indiqués au tableau A.17.25. La diminution est le résultat net des diminutions et augmentations ci-après : a) redéploiement de sept postes d'agent local de l'appui au programme à différents sous-programmes aux fins du renforcement des services d'appui informatique de ces sous-programmes; b) effet-report de la création au cours de l'exercice biennal 2000-2001 d'un poste temporaire de la classe P-4 et d'un poste temporaire d'agent local au titre de l'appui aux opérations du SIG; et c) reclassement de P-3 à P-4 du poste de chef du Groupe des services de conférence, afin de renforcer la gestion et le fonctionnement du Centre de conférences. Les deux postes temporaires d'appui au SIG sont convertis en postes permanents.

Autres dépenses de personnel

- A.17.43 Le montant prévu (689 700 dollars) se répartit comme suit : a) un montant de 205 800 dollars au titre du personnel temporaire qui sera recruté pendant les périodes de pointe et pour remplacer le personnel en congé de maladie ou de maternité; b) un montant de 174 500 dollars au titre des heures supplémentaires et du sursalaire de nuit; et c) un montant de 309 400 dollars au titre des services contractuels (réparation d'ordinateurs personnels, recours aux services de deux chauffeurs, de quatre plantons et d'un électricien; et services contractuels de sécurité pour compléter les services fournis par les agents de sécurité de l'ONU).

Consultants et experts

- A.17.44 Le montant de 14 500 dollars, qui est inscrit au budget pour la première fois, correspond au coût des services de consultants qui aideront le Secrétariat à mettre au point des procédures d'évaluation systématique du programme de travail.

Voyages

- A.17.45 Le montant prévu (87 900 dollars), en augmentation de 41 100 dollars, doit permettre de financer les déplacements de fonctionnaires participant aux réunions ci-après : a) réunion interorganisations sur les services linguistiques, la documentation et les publications, et réunion interinstitutions sur la traduction assistée par ordinateur et la terminologie; réunion de coordination des chefs des services de conférence; réunion/consultation des chefs des services administratifs à New York; réunions de l'Équipe spéciale PNUD/Commissions régionales, et du Comité consultatif pour les questions relatives aux programmes et aux opérations; b) consultations au Siège sur les questions administratives et financières et sur les questions de personnel; et consultations avec les instituts de la CESAP et le Centre des opérations de la CESAP dans le Pacifique à Port-Vila.

Services contractuels

- A.17.46 Le montant prévu (170 800 dollars), en augmentation de 5 500 dollars, correspond au coût de la formation linguistique, des services contractuels d'appui et de maintenance logicielle pour le système d'exploitation et les logiciels utilisés par l'ordinateur central; des services contractuels de conception et de développement de logiciels notamment pour le site Web, la base de données utilisées par le Système d'information statistique, l'Intranet, le Système d'information bibliographique et le Système de gestion de l'exécution des tâches sous Lotus Notes, qui doit remplacer les procédures administratives manuelles actuellement utilisées; la mise à niveau du Système d'information statistique pour qu'il puisse fonctionner avec les nouvelles versions du logiciel utilisé par ce système; et la conception et le développement d'autres outils relatifs aux supports d'information.

Frais généraux de fonctionnement

- A.17.47 Le montant prévu (3 218 600 dollars) se répartit comme suit : a) un montant de 945 700 dollars au titre de la location et de l'entretien de locaux; b) un montant de 1 217 900 dollars au titre des services de distribution (électricité, eau, carburants et lubrifiants); c) un montant de 21 200 dollars au titre de la location, selon les besoins, d'automobiles ou de camionnettes pendant les périodes de pointe; d) un montant de 88 000 dollars au titre de l'entretien de matériel informatique, notamment des blocs d'alimentation non interruptibles, des serveurs pour le réseau local, ainsi que du matériel Ascom Timeplex et des routeurs; e) un montant de 557 800 dollars au titre des frais de communication (notamment affranchissements, télégrammes, téléphone, valise diplomatique, connexion à Internet); f) un montant de 216 200 dollars au titre de l'entretien du mobilier et du matériel, notamment du matériel de bureau, des photocopieurs, du matériel de transport, de l'autocommutateur privé de la CESAP et de son bloc d'alimentation non interruptible, des téléviseurs et des magnétoscopes; g) un montant de 171 800 dollars au titre des services divers, tels que les frais bancaires, l'assurance générale des bâtiments et le fret.

Dépenses de représentation

- A.17.48 Le montant prévu (10 500 dollars), en augmentation de 300 dollars, permettra d'organiser des réceptions officielles pour le compte de l'Organisation des Nations Unies pour recevoir les représentants et participants aux sessions annuelles de la Commission.

Fournitures et accessoires

- A.17.49 Le montant prévu (537 500 dollars), qui fait apparaître une augmentation de 14 300 dollars, permettra d'acheter de la papeterie et des fournitures de bureau; des livres de bibliothèque et des abonnements et souscription à des revues et journaux locaux; des uniformes; du matériel de télécommunications; du matériel médical et des médicaments; et des CD-ROM et DVD préenregistrés et vierges.

Mobilier et matériel

- A.17.50 Le montant prévu (1 157 300 dollars), qui fait apparaître une augmentation de 175 200 dollars, se répartit comme suit : a) un montant de 130 600 dollars pour remplacer du mobilier et du matériel de bureau; b) un montant de 837 800 dollars pour acheter et remplacer du matériel informatique et les logiciels correspondants; c) un montant de 41 300 dollars au titre du matériel destiné aux services de conférence; d) un montant de 41 400 dollars au titre du matériel de transport; et un montant de 65 700 dollars au titre du matériel de communication; et f) un montant de 40 500 dollars au titre des matériels divers, notamment le matériel nécessaire à l'entretien des bâtiments, ainsi que le matériel de sécurité, de secours médicaux et de lutte contre l'incendie. L'augmentation de 175 200 dollars est imputable au remplacement de matériels de bureau (photocopieurs) et à l'achat de matériel informatique (serveurs et matériel de réseaux, telles que boîtes de contrôle de la dorsale externe et plots de tableaux de connexion).

Subventions et contributions

- A.17.51 Le montant prévu (57 700 dollars) représente la contribution de la CESAP au Plan de sécurité interinstitutions établi pour la Thaïlande.